TRADITIONS du RITE FRANCAIS

1° septembre 2006 | Bulletin du Français Traditionnel | 5ème année, N° 8

EDITORIAL

Quand prime le spirituel

La récente convention des Loges de la GLTSO, travaillant au R∴T∴F∴, a été riche en enseignement et réflexion.
Riche en enseignement parce que les orateurs de qualité par leur travaux de recherche, nous ont beaucoup appris sur les origines et l'historique de notre Rituel et je pense ont permis à nombre d'entre nous de découvrir la réelle authenticité de son existence avec l'allumage des premiers feux.
Riche en réflexion car les conférenciers et les échanges de vues très pertinents entre les FF∴ ont mis en exergue et la profondeur spirituelle du Rite Français et la parfaite liberté intellectuelle qu'il aurorise à ceux qui le pratiquent.
Ont été rappelé l'importance des travaux de nos grands anciens, nos FF∴ d'Almeras et et Guilly, dont la méticuleuse et le perfectionnisme historique ont beaucoup oeuvré pour la remise en ordre et en fonction de notre rituelIl faut en retenir que si le Rite Français, comme tous les Rituels, doit être pratiqué avec une extrême rigueur pour ne pas le dénaturer, il permet à chacun de dévolopper un système de pensée, sans aucune forme de dogmatisme ou de quelconque coloration christique autre que la reconnaissance du G∴A∴D∴L∴U ∴
Cette relative et apparente « liberté d'expression « comparativement à d'autre rituels plus contraignant ou plus astreignants, n'autorise pas pou autant toutes les dérives, bien au contraire.
J'ai appelé cet éditorial « Quand prime le spirituel », titre du premier roman de Simone de Beauvoir. Cette affirmation me semble notre F∴ Marcel Tomas citant Edmont Mazet (GLNF), « simplicité , convivialité, sans que cela exclue profondeur spirituelle... »
Ce dépouillement de tout surplus de formalisme , permet à chacun d'évoluer sans contrainte et avec naturel. C'est vraiment une liberté d'exister par une liberté d'expression et de réflexion que nous offre le Rite Français qui fait sa spécificité comparé à d'autres rites..
C'est pourquoi il est important de le conserver sans dérives ni modifications por qu'il permette de garder sa profondeur symbolique et sa spiritualité telles que l'ont définie ceux qui lui ont redonné force et vigueur.
« Nous avons de la chance de pratiquer un Rite dont l'origine se confond avec celle de la Maçonnerie.spéculative » nous a rappelé notre F∴Roger Dachez.
Pratiquons le avec enthousiasme dans sa pureté originelle.

Hervé Chiflet
S∴C∴ du R∴F∴T∴

Le IV° Ordre du R∴T ∴F∴

Banquet R+ Jeudi Saint du 13 avril 2006

Cet ordre, nous dit F. Bertrand est apparu dans les années 1761/62. Dès sa création, il connaît un grand succès et se répand rapidement.

Il remplaça, très vite, le Chevalier d'Orient, grade ultime jusque là ; et fut aussi le « rival » du Grand Inspecteur, Grand Elu, Chevalier Kadosh , 30ème grade du REAA.

Le contexte historique général de cette période, entre les deux ennemis traditionnels, la France et l'Angleterre, est le suivant :

En France c'est Louis XV qui gouverne depuis 1723 date de sa majorité, remplaçant le Duc Philippe d'Orléans , Régent de France, plus connu sous le simple titre du Régent.

Pendant cette Régence s'est affiché une grande liberté de mœurs initiée par l'attitude du Régent lui même et qui tranchait avec l'austère fin de règne de Louis XIV, mort en 1715.

Le « VIEUX ROI » sans doute effrayé à la fin de sa vie par ses débordements passés, avait « bétonné » tous les aspects de la vie française dans un catholicisme quelque peu sectaire et très fermé.

Avec cette « délivrance » apportée par la mort de Louis XIV, et les débordements tous azimuts du Régent, les esprits seront préparés à une certaine licence dans les idées et dans les actes qui leur permettra l'accès à une façon nouvelle de vivre.

Louis XV nommera en 1726, comme 1er Ministre, l'emblématique Cardinal Fleury qui viendra aux affaires à l'âge de 73 ans, pour remplacer le du Duc de Bourbon (petit fils du grand Condé).

Si le Roi semble intéressé par la FM, ce n'est pas le cas de Fleury qui voit dans cette «nouvelle secte » une concurrente pouvant devenir , à terme, une rivale importante de l'Eglise .

Nonobstant les guerres que Louis XV entreprendra contre les Alliés – dont évidemment l'Angleterre- d'abord pour les successions d'Autriche et de Pologne puis surtout pour celle dite de « de 7 ans » appelée par l'imaginaire populaire « la guerre en dentelles » ; il restera toujours « entiché », comme Voltaire d'ailleurs , des avancées et des principes libéraux sur lesquels est bâtie la civilisation britannique.

Pourtant la guerre en dentelles se terminera très mal pour les couleurs françaises, puisque, malgré quelques victoires importantes comme Fontenoy – en 1745- , la prise de Namur – en 1746- ou la victoire de Lawfeld –en 1741-, le traité de Paris verra en 1763 la France amputée du Canada, de l'Acadie, du Sénégal, d'une grande partie des Antilles et de la quasi totalité de nos possessions aux Indes .

Au 1er Royaume Uni (produit du rassemblement des royaumes d'Angleterre et d'Ecosse) précisément, c'est la maison des Hanovre (qui a remplacé celle des Stuarts) qui est sur le trône avec George III qui règnera de 1760 à 1820, mais qui deviendra fou à partir de 1788.

Ce Roi , excellent pendant qu'il avait toute sa connaissance, et ayant un grand sens de l'état, comme tous les souverains britanniques, est très ouvert à la FM.

Et selon certains, il s'en serait même servi, comme centrale d'espionnage contre la France en permettant sa pénétration dès 1728 dans le royaume rival !

A cet égard , le jeu du Duc de Wharton (1er GM supposé en France) , peut paraître suspect dans la mesure où en principe banni d'Angleterre pour collusion stuartiste, il continuera malgré tout à bénéficier de la « couverture » diplomatique des Hanovre !

Et dans le contexte maçonnique , on constate que les années 1750 sont très prolifiques ::

-Les grades de Chevalier d'Orient et de Chevalier du Soleil, sont déjà bien installés ;

-la GL des Anciens est créée en 1753 à Londres;

en 1754 Martines de Pasqually fonde les Elus Coëns ;

-Tandis que 1759 voit naître la 1ère loge militaire française dans l'infanterie sous le titre de : la Parfaite Union.

Entre les deux royaumes et malgré l'opposition en France de Fleury, le « climat » maçonnique reste donc fort

En France, c'est le Comte de Clermont (succédant au Duc d'Antin en 1743) qui est GM de toutes les Loges Régulières du Royaume, lesquelles sont regroupées dans une GL qui conservera, jusqu'en 1756, le vocable particulier ***de GL Anglaise de France*** !

Mais à cette même date la GLADF deviendra rapidement la GLDF et s'émancipera totalement de la tutelle anglaise

Ce rappel historique succinct du contexte général dans lequel va naître et se développer le IV° Ordre n'était sans doute pas inutile.

Si, à première vue, Le « marquage chrétien » pour cet ordre semble évident, notamment avec la remarque du Baron TSCHOUDY, qui a dit c'est « le Catholicisme en grades » !. Il faut, cependant, comme le suggèrent à la fois Edmont Mazet et Pierre Mollier, bien spécifier ce marquage.

Ainsi, P. Mollier voit dans cette étape, comme une volonté de renouer, notamment à travers la Réforme, avec un certain christianisme primitif.

C'est à dire, celui de Jacques (aboutissant probablement à la vision sublime de Jean), plutôt que celui, plus romain, de Pierre et de Paul !

D'autre part, Charles Porset, en s'appuyant sur les travaux du Convent du 15 février 1785, lequel avait pour ambition de réunir *tous les Maçons de tous les rites*, nous précise que dans sa conclusion ce Convent affirmera (sans souci réel de préoccupations historiques) « que la Vraie Science Maçonnique », pour nous parvenir (*cad* pour parvenir au XVIII° siècle) a du passer par des phases successives allant des premiers prêtres hébreux, aux Apôtres et à leurs disciples, issus de l'église primitive.

Dans le n°2 des cahiers de l'association des amis de R. Girard, groupe d'études présidé par H. Vigier sous le contrôle d'E. Mazet, on insiste sur une 2ème caractéristique du grade de SPR+. C'est celle qui constate le point terminal de ce stade pour le RF.

En 7 niveaux l'ascèse complète du RFT serait donc réalisée, alors que certains autres rites comme le REAA ou M. Misraïm, par exemple, doivent parcourir, pour arriver à l'étape ultime, l'un 33 et l'autre 90 niveaux (même si la totalité des grades n'est pas effectivement réalisée ; certains étant, en effet, obtenus par communication) ;

La tendance moderne initiée notamment par Le chapitre J TH Désaguliers et heureusement continuée au sein de notre Souverain Collège s'est fait une obligation et un honneur de réaliser « complètement » les 4 Ordres dans leurs totalité spirituelle.

Dans cette démarche apparemment réduite, mais dont on sait, aujourd'hui, qu'elle est en fait bien suffisante, apparaît le « génie français du XVIIIème siècle » à la fois rationnel et spirituel ; qui allie, avec bonheur, dans une même pensée, les philosophies classiques, l'humanisme des Lumières ainsi que la religion traditionnelle du « peuple maçonnique de l'époque» ; tout en « lorgnant » vers la religion « naturelle », supportée et définie par Rousseau d'abord, puis par Voltaire, ensuite.

> Pour moi, qui est plus attaché à la pureté et à la restitution de la pratique traditionnelle, plutôt qu'à la croyance ou la FOI intrinsèques, l'idée qu'un possible écho des enseignements de l'église primitive, serait resté , au sein du IV° Ordre , est évidemment très séduisante.

Mais si cette idée est intéressante à plus d'un titre pour notre époque, elle était sans doute non formulée intellectuellement et religieusement, comme telle, au XVIII° siècle.

Il s'agissait plutôt, me semble-t-il, pour les Maçons de ces temps, de vivre un « Christianisme classique » (catholique ou protestant pour simplifier) « autrement et surtout ailleurs » que dans le seul sein très prégnant, à l'époque, des différentes églises.

Sans doute, aussi, reste-t-il dans l'esprit du siècle, l'obligation morale pour les Frères, d'assumer en toute connaissance de cause, le passage de l'ancienne à la nouvelle Alliance ; sans rien renier de la première, au contraire , en transcendant ses éléments fondateurs, pour les amener à la vision sublime et plus « complète de la seconde.

Le caractère « fini » de la nouvelle alliance démontrerait , pour certains, sa supériorité sur l'ancienne, dont on voudrait que celle-ci ne possédât pour construire le Temple, que des fondations matérielles ; restant incapable de pouvoir les sublimer dans des constructions virtuelles, comme prétend le faire la Nouvelle Alliance.

La tendance moderne initiée notamment par Le chapitre J TH Désaguliers et heureusement continuée au sein de notre Souverain Collège s'est fait une obligation et un honneur de réaliser « complètement » les 4 Ordres dans leurs totalité spirituelle.

Dans cette démarche apparemment réduite, mais dont on sait, aujourd'hui, qu'elle est en fait bien suffisante, apparaît le « génie français du XVIIIème siècle » à la fois rationnel et spirituel ; qui allie, avec bonheur, dans une même pensée, les philosophies classiques, l'humanisme des Lumières ainsi que la religion traditionnelle du « peuple maçonnique de l'époque» ; tout en « lorgnant » vers la religion « naturelle », supportée et définie par Rousseau d'abord, puis par Voltaire, ensuite.

> Pour moi, qui est plus attaché à la pureté et à la restitution de la pratique traditionnelle, plutôt qu'à la croyance ou la FOI intrinsèques, l'idée qu'un possible écho des enseignements de l'église primitive, serait resté , au sein du IV° Ordre , est évidemment très séduisante.

Mais si cette idée est intéressante à plus d'un titre pour notre époque, elle était sans doute non formulée intellectuellement et religieusement, comme telle, au XVIII° siècle.

Il s'agissait plutôt, me semble-t-il, pour les Maçons de ces temps, de vivre un « Christianisme classique » (catholique ou protestant pour simplifier) « autrement et surtout ailleurs » que dans le seul sein très prégnant, à l'époque, des différentes églises.

Sans doute, aussi, reste-t-il dans l'esprit du siècle, l'obligation morale pour les Frères, d'assumer en toute connaissance de cause, le passage de l'ancienne à la nouvelle Alliance ; sans rien renier de la première, au contraire , en transcendant ses éléments fondateurs, pour les amener à la vision sublime et plus « complète de la seconde.

Le caractère « fini » de la nouvelle alliance démontrerait , pour certains, sa supériorité sur l'ancienne, dont on voudrait que celle-ci ne possédât pour construire le Temple, que des fondations matérielles ; restant incapable de pouvoir les sublimer dans des constructions virtuelles, comme prétend le faire la Nouvelle Alliance.

Ceci n'est pas innocent car de la compréhension des « SAVOIRS ou des CONNAISSANCES qu'ils détenaient (pour parler comme notre F. Cousin), pourra se déduire, 3 siècles après la leur, notre attitude moderne de SPR+ ; et constater, soit que leur trame nous est parvenue dans sa plénitude, soit, qu'au contraire, l'érosion des temps ayant fait son œuvre, le message initial a été transformé.

L'espérance, qui n'est que la volonté d'espoir, mais aussi, si l'on s'en tient au seul christianisme, l'espérance dans le salut, appelle toujours, pour les Maçons, à l'espérance dans l'Humanité ;

laquelle humanité reçoit en cadeau, pour ses vertus retrouvées, grâce aux Maçons, la dotation finale de l'accès à la « Jérusalem céleste ».

Ce n'est pas tout à fait, me semble-t-il la même démarche utilisée, aujourd'hui dans notre IV° Ordre ; car si le Chevalier ne peut rester, c'est vrai, indifférent à la Jérusalem céleste, il ne recherche pas vraiment de nos jours, son salut dans une sorte de componction pas plus que dans une sublimation passive de la doctrine.

Il le fait plutôt grâce à des actions initiatiques successives et réelles (sans doute plus réelles que jadis) qui construiront son achèvement personnel . La notion de « l'action initiatique» ayant bien changée depuis le Siècle des Lumières !

C'est en effet toujours par des actions concrètes et évolutives – apportant évidemment la réflexion – que se construit , aujourd'hui, le Maçon des HG ; et non pas par une sorte de « prière muette » figée dans un ensemble, qui aurait été arrêté une fois pour toutes, au cours du seul XVIII° siècle.

Mais c'est probablement en décryptant d'une façon approfondie la cérémonie du IV° Ordre que notre espérance dans l'immortalité de la Tradition apparaît en pleine lumière.

C'est à dire la quête ultime du Temple avec l'assurance que cette quête sera, cette fois-ci, couronnée de succès.

Avec cette cérémonie, composée de douleurs rentrées, de voyages concentriques sur soi, de désespoirs majeurs et d'espérances sublimes, le SPR+, est à même de constater, en effet, l'assurance de « l'immortalité du Temple » enfin obtenue , du fait que sa construction se fera dorénavant, et définitivement, non plus au niveau du monde réel, mais dans celui, ô combien plus large, de la virtualité symbolique et mentale, seule capable, de durer éternellement..

Dans notre cas, je pense que nous sommes donc tout à fait fondés à proclamer que pour un SPR+,

aujourd'hui est aussi « fort » qu'hier ! et que notre « qualité » peut tout à fait nous servir à vivre dans un monde pourtant si éloigné de celui des siècles passés !

Pour ma part, mais c'est une opinion, je le sait, qui n'est pas souvent partagée par les Frères, je vois l'étincelle de la Tradition briller déjà depuis le fond chaotique des cavernes du paléolithique, là ou le mot christianisme n'était pas encore une idée, ni même une ébauche d'idée.

Chaos pourtant pas si chaotique que cela , car contenant déjà en lui les germes de toutes les philosophies qui aboutiront après bien des détours à « l'idée chrétienne ».

L'extrême « jeunesse » de cette idée chrétienne, par rapport à la marche du monde, ne lui enlève rien , bien sur, de l'apport fondamental qu'elle a donné au monde.

Je parle ici , vous l'aurez compris, du concept religieux ou philosophique du christianisme, et non de ses différents clergés qui ne sont, que de pâles avatars de l'idée initiale ; idée, qu'ils auraient pour certains, corrompue et même détournée à certaines époques.

Ce qui nous ramène aux divergences fortes entre l'Eglise primitive de Jacques et celle de Rome attribuée à Pierre et à Paul.

Enfin, en fonction de ce qui précède,

il me semble que le Christianisme utilisé par le IV° Ordre, n'est pas tout à fait le même que celui employé par les différentes Eglises.

Ceci apparaît bien je crois, dans la notion du GADLU , développée dans les textes des HG du RFT.

Cette notion ne semble comporter, en son sein, que le Père et le Fils ; l'esprit, par rapport à la trinité originelle, étant réservé aux seuls initiés.

Si c'est exact, le GADLU ne serait , alors, qu'un simple « démiurge », obligé d'intégrer l'esprit humain pour devenir Dieu.

Ainsi, dans un banquet, comme celui que nous allons réaliser tout à l'heure, les convives siègeraient à égalité aux cotés du GADLU.

Et cette sorte « d'eucharistie symbolique » se réaliserait complètement, lorsque que TOUS les convives commenceraient à manger ensemble.

D'où les paroles de Jésus :

« lorsque vous vous réunirez en mon nom, je serais parmi vous »

Il en va donc du SPR+, étape dernière du RF, comme des grades terminaux de tous les Rites ; mais il semble que notre IV° Ordre affiche « en plus » par rapport aux autres, un grand souci , de sens profond et de « force tranquille », alliant indifféremment, la puissance initiatique à la profondeur intellectuelle : le tout dans une simplicité de bon aloi.

> En outre, s'il est vrai qu' au temps de nos Frères devanciers, les Ordres n'étaient pas forcément donnés d'une façon chronologique et que l'on pouvait tout à fait obtenir le 4ème ordre sans posséder le 2ème ou le 3ème ; ,
> il semble quand même que la pratique empirique portée sur les différents manuscrits des années 1780 que nous connaissons, étant annulée par le regroupement « dépoussiérant » du Régulateur, fit rapidement force de loi au sein de la FM Française.
>
> Aujourd'hui , si le SPR+ n'est pas « un chef », au sens moderne, il est incontestablement par contre, celui qui ayant terminé le cursus initiatique de son rite, est le plus élevé dans sa connaissance et par extension, le mieux fondé à pouvoir en discourir ainsi que le plus apte à le faire partager.

C'est pourquoi il apparaîtra quelque fois comme « supérieur » aux autres grades ou ordres. Mais cette supériorité apparente n'est certes pas due à une – auto proclamation gratuite -, comme certains Frères semblent le penser - mais au contraire par la reconnaissance *de visu et de facto* de la position élevée qu'il occupe, (même s'il la refuse) en tant que SPR+, sur l'échiquier initiatique.

Le Prince R+ est également celui, qui a franchi l'ultime porte pour arriver, par addition des voyages secrets à l'emblématique I.N.R.I , qui, pour moi, répond, au YAVEH de l'ancienne alliance

Il n'est donc pas étonnant, ni sans raison que les TS & PM soient des R+ et président leurs chapitres , ni que les membres du V° Ordre soient tous des SPR+.

Il ne pourrait en être autrement, sur un plan aussi bien naturel que doctrinal.

C'est pourquoi, SPR+ d'aujourd'hui, nous avons du modifier quelque peu, par exemple au niveau de la Cène mais aussi du banquet, des règles qui nous avaient été léguées jadis et qui nous sont apparues au fil des temps, de tradition non française.

Mais en refaisant ce que nous pensions être une réforme, nous n'avons fait , en fait, que nous raccorder à la Tradition Primordiale.

De même, en « lissant » les rituels (vous avez un premier exemple ce midi avec le 1er Ordre), nous avons remis nos pas dans ceux de nos Frères et avons simplement cheminé avec eux.

Au début de ce XXIème siècle, première marche de notre troisième millénaire judéo-chrétien, l'état du SPR+ est incomparable ; et si nous l'assumons pleinement, c'est une « chance » que nous possédons et que nous pouvons partager avec l'humanité toute entière afin d'assurer son passage et son adhésion vers une ***« religion cosmique et universelle »*** ;

> Cette RELIGION du FUTUR , c'est mon espérance en tous cas, transcendera, les différends messages qui de Bouddha à Jésus ont jalonnés, depuis des siècles, la route humaine.
>
> Mettant ainsi en perspectives un nouvel « ALTRUISME UNIVERSEL ». en cherchant, et en trouvant ce qu'il y a de meilleur dans l'Homme profane.

L'Homme profane, ce Frère séparé, qui est bien souvent son pire ennemi et le meurtrier de ses propres croyances ;

-qui peut être aussi compatissant que cruel envers lui même ;
-qui est à la fois veule et courageux dans ses convictions ;
-qui porte dans un même cœur l'espoir et le désespoir ;

Cet homme là , mes Frères,

reste malgré tout, le plus digne de notre intérêt de SPR+. ; et nous devons tout faire pour qu'il intègre un jour notre communauté initiatique.

C'est à ce credo que je vous convie aujourd'hui,
Car ainsi, tout sera enfin consommé !

TS & PM, J'D.

S. Asfaux, Banquet R+ du 13 avril 2006

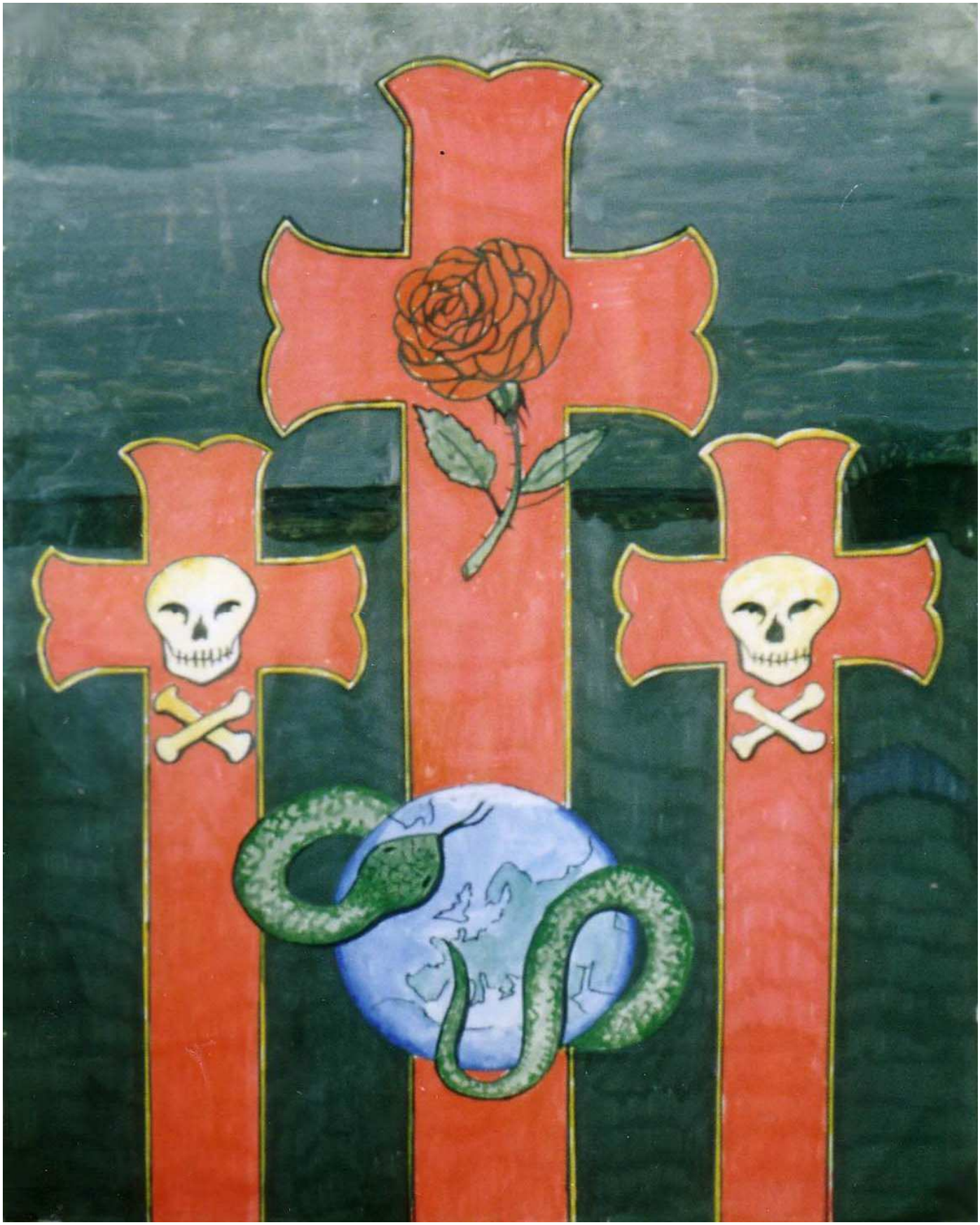

Convention du Rite Français du 6 mai 2006
Intervention de Marcel THOMAS
L'esprit du Rite Français

Vénérable Maître, Très Respectables Frères, vous tous mes Frères.

On m'a demandé de faire une petite planche d'introduction sur l'esprit du Rite Français. C'est très simple, mais j'ai voulu aussi faire une petite planche en survolant un peu l'origine du Rite Français, en me limitant à des considérations très générales. Je ne fais pas un cours d'histoire, j'exprime simplement quelques réflexions que tout Frère pourrait se faire s'il avait un peu étudié le Rite Français, ce qui est certainement le cas de vous tous.
Quel est l'esprit du Rite Français ? A-t-il eu un esprit particulier ? A-t-il évolué, a-t-il été modifié, a-t-il été édulcoré ? Au fait. L'histoire nous laisse-t-elle un esprit particulier ? Je crois en un esprit maçonnique qui, au rythme du temps, s'exprime différemment. Un petit tour rapide sur les origines du Rite Français. Cette origine remonte à l'introduction de la Franc-maçonnerie en France dans les années 1720-1730. Les textes qui, à partir de 1737, nous font connaître cette première maçonnerie française, montrent clairement que les éléments de base du Rite Français tel que nous le pratiquons aujourd'hui, étaient déjà présents, et que ce Rite n'est que le résultat d'un développement des pratiques survenues au cours du 18ème siècle. On peut même dire peut-être 17ème, mais ce n'est pas sûr.
Les premiers textes français et les textes anglais de cette époque étaient semblables. Admettons donc que l'origine du Rite Français prend racine dans un monde maçonnique écossais mais aussi anglais, il ne faut pas l'oublier.
Le temps fait son œuvre, les rituels se « francisent », n'oublions pas que la maçonnerie de l'époque, Grande Loge de France, puis Grand Orient de France n'avaient pas de rituel officiel. Devant cette grande diversité, les instances du Grand Orient de France, vers 1779-1785, imposent un rituel officiel. Cela devient le Rite Français que nous connaissons. L'obligation est prise devant le Grand Architecte qui est Dieu. Devons-nous en déduire que la croyance en Dieu était obligatoire ? Je laisse de côté cette question.
Qui est Franc-maçon à cette époque ? Un noble, un homme de loi, un notaire, un avocat, un ecclésiastique, un militaire, un négociant, et obligatoirement un aubergiste, toujours pas d'artisan, ni d'ouvrier. Ces élites ne nous ont pas laissé de grande trace de charité et de bonté. Ces hommes ne devaient pas beaucoup se préoccuper des problèmes du peuple. Sauf, et cela est prouvé, par des aumônes collectives. La conscience, la bonne conscience est sauve.
Le temps passe. Révolution, Empire, Restauration, République, Second Empire. Le monde évolue ou plutôt se transforme, change. Naissance du monde industriel. Le prolétariat se développe, les échanges internationaux surgissent, un esprit de classe sociale se radicalise. La Franc-maçonnerie subit ces transformations.
La Maçonnerie se politise. Des loges deviennent des lieux de débats sociaux. La croyance officielle en Dieu s'estompe. La pratique rituellique de notre rite s'édulcore. Le symbolisme disparaît. Le Grand Orient gardien, peut-être même propriétaire de notre rite, laisse ce rite se déliter. Le recrutement change. Rares sont les nobles, absents les ecclésiastiques. Surgissent les fonctionnaires, les militaires, les politiques, les députés, maires et autres démagogues. Des artisans en petit nombre. Jamais de salariés, pas plus d'ouvriers ni d'employés. Quel esprit rassemble ces hommes ? Des idées modernes : démocratie, liberté, progrès social, une morale laïque et républicaine qui semble suffire à cette maçonnerie française.
Le temps passe, le Rite Français existe toujours, seulement au Grand Orient, et uniquement aux trois grades bleus, complètement défigurés : absence de la Bible, et de tout ce qui s'y

rapporte. Les hauts grades disparaissent au profit de ceux du Rite Ancien et Accepté. C'est tellement mieux trente trois degrés que sept.
Vers 1955-1958, un Frère, René GUILLY, membre d'une loge du Grand Orient, veut remettre l'invocation au Grand Architecte de l'Univers. La présence de la Bible ouverte, au prologue de l'évangile selon Saint Jean. Cela se heurte à un mur infranchissable, selon même l'expression de René GUILLY. Suivent ne succession de péripéties dont je ne parlerai pas, un éminent Frère va certainement nous développer ça dans quelques instants.
Nous arrivons à aujourd'hui. Le rite a repris force et vigueur. Il existe chez nous, la GLTSO, qui, avec la LNF, a l'honneur d'avoir remis ce rite en place. Il existe aussi à la GLNF, il est pratiqué aussi en Belgique. Le renouveau du Rite Français, dû à des Frères dont la préoccupation spirituelle n'était pas la dernière de leurs priorités nous apporte non seulement une approche nouvelle, mais aussi symbolique, souvent oubliée de notre Rite Français. La recherche du texte le plus proche de l'original nous incite à une réflexion sur notre monde. Une certaine distance est prise avec les textes d'autres rites.
Notre rituel semble dépouillé. Non, il est simple. Pas un mot de trop. Rien n'est laissé au hasard.
Quel est donc l'esprit du Rite Français ? Là, je laisse la parole à un éminent Frère du Rite Français, que certains de vous connaissent, Edmond MAZET : « Simplicité et absence de prétention, Convivialité, Amitié chaleureuse, c'est ce que nos Frères ressentent dans nos assemblées, sans que cela exclue la profondeur spirituelle. Le Rite Français est un rite dans lequel, comme on dit, on fait des choses sérieuses sans se prendre au sérieux. »

J'ai dit Très Vénérable

Convention du Rite Français des loges de la GLTSO du 6 mai 2006
Intervention de Pascal BERJOT

Historique du RFT à la GLTSO

En 1958 de nombreux Frères influents parmi lesquelles une trentaine de Grands Officiers de la G.L.N.F., les Loges "Le Centre des Amis" et "Les Philadelphes" créent la Grande Loge Nationale Française Opéra, car d'abord située avenue de l'Opéra à Paris. Cette fondation a pour but de fuir l'isolement de la G.L.N.F. en France et de se rapprocher des Frères des autres obédiences françaises. Aussitôt créée, la G.L.N.F.-Opéra établit des contacts avec les autres obédiences maçonniques françaises. Je dois préciser que je fais ici une erreur volontaire en parlant de la GLNF-Opéra car le nom d'Opéra n'était pas du tout présent dans la dénomination de l'Obédience. Il s'agissait seulement de la GLNF, dénomination qui figure sur les matricules des Loges jusqu'en 1982.
Des contacts existent avec des Loges du GRAND ORIENT et notamment avec la Loge « Devoir et Raison » dont René GUILLY est alors le Vénérable Maître.
Le Rite Français, qui était pratiqué uniquement au Grand Orient n'est plus qu'une pratique simpliste, essentiellement des deux premiers grades, bien loin de ce qu'il était au XVIII^{ème} siècle.
René GUILLY sera l'un des acteurs les plus dynamiques et compétents du renouveau du Rite Français. Il a été initié en 1951 et membre, au Grand Orient, de la RL « la Clémente Amitié » puis fondateur de « Devoir et Raison » en 1955.
La vocation de cette dernière Loge était de procéder à une investigation et à une remise en ordre du Rite Français, alors que certains frères étaient déconcertés par l'état trop simpliste, voire squelettique du rituel français en usage à l'époque.
René GUILLY exerçait la profession de conservateur au musée du Louvre. Il était féru du XVIII^{ème} siècle et excellent angliciste.
Les tentatives de la RL « Devoir et Raison » de ranimer le rituel codifié notamment dans le Régulateur du Maçon de 1801 se sont vite heurtées à des difficultés insurmontables alors qu'il était question de remettre sur le plateau du Vénérable Maître la bible ouverte à l'évangile de Saint Jean. Les origines chrétiennes du rite étaient devenues dérangeantes.
Les contacts entre René GUILLY et la GLNF-Opéra aboutissent à soucher le Rite Français à une loge de recherche déjà existante, fondée le 26 février 1960, travaillant au RER rue de la Condamine à Paris et dénommée « les Forgerons du Temple ». Une tenue d'urgence de cette Loge, réunie le 28 octobre 1961 par son Vénérable Maître, Gabriel VAUDELIN vote l'affiliation de huit FF.∴ du Grand Orient, parmi lesquels Henri VAN PRAAG, et propose d'adopter comme nouveau

titre distinctif « Jean Théophile DESAGULIERS » n°52 ainsi que le Rite Moderne Français, conjointement au RER.
L'exercice conjoint de deux rites n'était alors pas rare dans l'Obédience. (1)
Une autre tenue d'urgence, réunie le 4 décembre 1961 en présence du TRGM Vincent PLANQUE, adopte ces modifications et reçoit René GUILLY comme membre d'honneur de la Loge. Le Rite est alors appelé Rite Moderne Français Rétabli.
Le n°52 n'indique pas le 52ème rang d'inscription au rôle de l'obédience car elle n'est que la 11ème Loge fondée depuis 1958. Elle prend simplement la suite de la Loge n° 51, Jean Baptiste Willermoz consacrée peu de temps avant. Dès lors les numéros de matricule se suivront, alors que les premières n'ont fait que reprendre les numéros d'inscription qu'elles avaient à la GLNF.
L'entente est excellente avec « Devoir et Raison ». C'est ainsi que le banquet d'ordre de la Saint Jean d'Hiver est tenu en commun entre ces deux loges.
La tenue du 13 décembre 1961 est officiellement la première ouverte et fermée aux trois grades du Rite Moderne Français Rétabli, et au cours de laquelle Geoffroy DERVEAUX est installé nouveau Vénérable Maître. A cette occasion, Pierre MASSIOU, 1er grand surveillant de l'obédience prononce une planche sur Jean Théophile DESAGULIERS.
Au début de l'année 1962, René GUILLY fait la présentation du Rite Français lors de tenues communes.
Comme suite logique de son parcours, René GUILLY est alors installé Vénérable Maître de « Jean Théophile DESAGULIERS » le vendredi 19 octobre 1962. Il est également secrétaire général de l'Association Fraternelle des Maîtres Installés qui réunit des Vénérables Maîtres de la GLNF Opéra, du Grand Orient et de la Grande Loge de France. Il faut noter que la dénomination de notre obédience était toujours simplement GLNF. En effet, dans son allocution au convent du 16 décembre 1962, le TRGM rappelait que "*le prochain convent serait celui du cinquantenaire de la GLNF, et que cette année devait donc être celle d'une méditation sur le chemin parcouru depuis 1913, en vue de poursuivre le développement de nos travaux dans le constant souci de notre vocation au sein de la Maçonnerie Universelle*"
La Loge « Jean Théophile DESAGULIERS » transfère ses pénates au 9 boulevard Jean Mermoz, 13 villa des acacias à Neuilly sur Seine.
Le développement du Rite Français se poursuit avec la fondation en de la loge « James Anderson ». Parallèlement à ses travaux sur le Rite Français, René GUILLY poursuit ses recherches sur le RER dont il est membre actif, et sur le rite Anglais, style Emulation.
Un chapitre, lui aussi dénommé « Jean Théophile Desaguliers » est fondé pour réveiller la pratique des quatre Ordres du Rite Français, ou hauts grades codifiés par le Régulateur de 1801.

En 1965, une diffusion malheureuse des travaux de René GUILLY est faite au sein du Grand Orient. Malheureuse car elle n'a pas son approbation, et parce qu'il estime que ses travaux n'ont pas été achevés.
Il est ensuite conseiller fédéral de l'obédience, mais les rapports vont se tendre avec les instances dirigeantes. Il est vraisemblable que sa grande activité, au sein de trois rites différents aie provoqué des accrochages qui aboutissent à une mise en garde de Pierre FANO à la Tenue de Grande Loge à Lille en juin 1967.
En mars 1968 éclate, au sein de la Loge du RER « Les compagnons du Sept » l'affaire de l'initiation de Louis Pauwels. Les reproches fusent, les positions se crispent et trois Loges donnent leur démission de l'Obédience: Il s'agit de « Jean-Théophile Desaguliers » le 19 avril, « James Anderson » et « Fidélité » le 26 avril. L'ensemble des départs représente 45 FF.∴, soit environ 20% des effectifs de l'Obédience.
Aussitôt, ces trois Loges, les deux premières travaillant au Rite Français et la troisième à Emulation fondent une fédération maçonnique, la Loge Nationale Française.
René Guilly poursuivra ses travaux sur le Rite Français en l'enrichissant de résultats de ses réflexions et de ses recherches. Il établit un rituel, daté de 1970, sous un pseudonyme et sur lequel il indique "*documentation réunie et mise en œuvre par le F.∴ René Desaguliers*"
La LNF, fondée le 26 avril 1968 accordera rapidement des patentes à trois autres Loges, mais des FF.∴ de James Anderson vont quitter la LNF en 1972 pour rejoindre la Grande Loge de France sous l'appellation « Les Disciples d'Anderson » à l'Orient de Lille où ils sont aujourd'hui la seule Loge de cette Obédience à travailler au Rite Français.
Ces départs ont mis à mal la présence du Rite Français à la GLNF puisque la majorité de ses effectifs est partie. Il fallait soit accepter sa disparition, soit réagir. Une loge est immédiatement constituée sous le titre « La Chaine d'Union » n°58 fondée par huit membres dont Roger d'ALMERAS, conseiller fédéral, Pierre MASSIOU, Grand Maître, et Pierre FANO, Passé Grand Maître.
Roger d'ALMERAS, initié au Grand Orient en 1956, a intégré la GLNF-Opéra lors de sa constitution, et c'est lui qui, à la suite de ces évènements, prendra en mains l'avenir du Rite Français. Il a alors 63 ans.
Cette Loge de huit FF.∴ est à cette époque la seule représentation du Rite Français à la GLNF-Opéra. Pour maintenir la présence du Rite, il est important d'accroître les effectifs. On initie un profane en 1968, quatre en 1969, quatre en 1970, neuf en 1971 en enregistrant deux intégrations. Les effectifs s'accroissent sous la direction de Roger d'ALMERAS, qui est Vénérable Maître au cours des années 72-73 et 73-74.

Le Rite change d'appellation et devient le Rite Français Traditionnel, dit de 1778. C'est à partir d'un manuscrit qui serait daté de 1778 et des travaux de René GUILLY qu'est arrêté le Rituel alors pratiqué.
Sous l'impulsion de Roger d'ALMERAS est ensuite fondé le chapitre du Rite Français « La Chaîne d'Union » en 1974. A la demande de l'obédience, en 1978, ce chapitre retire de tous ses actes, la mention GLNF-Opéra et devient un chapitre interobédientiel. Il est ainsi fréquenté par des FF.∴ d'autres obédiences que la GLNF-Opéra, et notamment par Roger GIRARD, membre à cette époque de la LNF. C'est ce dernier qui, en quittant la LNF en 1979 pour rejoindre la GLNF-Bineau apportera le Rite Français Traditionnel dans cette obédience, en lui donnant une impulsion vigoureuse.
Mais revenons aux grades bleus, à Opéra. Une deuxième Loge du RFT est consacrée le 21 novembre 1974 sous le titre « Saint Thomas au Louis d'Argent » n°76, à l'initiative du F.∴ et Pasteur Roger SABOURIN et les effectifs se renforcent. On note au cours des années 70 les initiations de Paul TOLOTON, le 9 juin 1971, de Gérard MATHIEU le 7 octobre 1974, et l'arrivée de Marcel THOMAS initié le 22 mai 1968 à la Grande Loge de France.
Les rituels sont progressivement complétés sous l'autorité de Roger d'ALMERAS. Un courrier du 6 février 1973 adressé par Roger d'ALMERAS à Pierre FANO mentionne un incident lors d'une tenue au cours de laquelle un F.∴ lui a reproché de ne pas prononcer la phrase dite habituellement au Grand Orient : « *Si des FF demandent la parole dans l'intérêt de la FM en général et de cette Loge en particulier, elle leur sera donnée.* » Une adjonction est faite au rituel à la suite de cet incident. Cet exemple qui n'est pas isolé reflète bien l'enrichissement progressif du rituel. En 1976, dans un nouveau courrier, Roger d'ALMERAS évoque la commission du rituel qui est réunie ponctuellement pour étudier des propositions de modifications.
L'obédience est alors forte de 500 membres et 26 Loges mais la fin des années 1970 semble présenter des difficultés de communication interne. Des Loges, comme « Sept Degrés Solidarité » à l'Orient de Châteauroux et travaillant au RER quittent la GLNF-Opéra pour rejoindre Bineau. Parmi les départs, on note ceux de deux Loges du Rite Français qui démissionnent. Il s'agit de Saint Thomas au Louis d'Argent et de la Chaîne d'Union.
Saint Thomas au Louis d'Argent n°76 rejoint la GLNF-Bineau le 22 juin 1979, entraînant le départ de Robert SABOURIN. Marcel THOMAS qui en a été le Vénérable Maître reste à la GLNF-Opéra.
La Chaîne d'Union n°58 démissionne le 21 décembre 1979, pour gagner le Grand Orient emportant dans ses rangs Roger d'ALMERAS et Gérard MATHIEU qui en était alors l'expert. Paul TOLOTON et quatre autres FF.∴ décident de rester à Opéra.

Seule reste du RFT la Loge « Réunion Fraternelle et Tradition » n°93, fondée le 5 janvier 1979 à l'Orient de Paris.
Cette nouvelle difficulté majeure obligera l'obédience à consacrer une nouvelle Loge du Rite Français Traditionnel sous le titre de « Amitié et Tolérance » mais qui conservera le n°58, et qui reprendra par la suite le titre de « La Chaîne d'Union »
Des efforts se développent à nouveau autour de Paul TOLOTON pour rassembler les débris du Rite Français. Ce dernier participera à toutes les créations de Loges du RFT jusqu'à la fin des années 80.
C'est ainsi que sont consacrées « Les Sept Degrés »n°61 à l'Orient de Caluire et Cuire le 9 janvier 1982, reprenant partiellement le nom de la Loge partie trois ans auparavant, et « Les Chevaliers du Temple »n°65 à l'Orient de Paris le 16 janvier 1984 reprenant la matricule d'une Loge de Toulon éteinte en septembre 1971.
La Loge Beatus Rhenanus est consacrée en novembre 1984 à l'Orient de Strasbourg.

Des difficultés subsistent. Des tentatives pour relancer des Loges n'ont parfois qu'un temps. C'est ainsi que Fidélité n°57, réveillée quelques temps a de nouveau disparu. La Loge « la Licorne » n°156 fondée le 3 octobre 1989 s'éteint fin 1991.
Robert KLEIN fondateur de « Beatus Rhenanus » est radié le 28 avril 1993.
Depuis le départ de Roger d'ALMERAS, le rituel n'est plus touché. Il est dactylographié par Paul TOLOTON dans la forme qu'il avait acquise en 1979, et il ne subira plus de modification majeure.

La place du Rite Français dans l'Obédience à la fin des années 80 est modeste, mais sa place apparaît nécessaire.

<u>Journées de Strasbourg, les 8 et 9 mai 1987</u>
Afin de redynamiser et coordonner le Rite Français au sein de l'obédience, le T.·.R.·.P.·.G.·.M.·.I.·. Christian LEFEVRE et le Conseiller fédéral Paul TOLOTON ont convoqué, à Strasbourg, une réunion des Loges du Rite Français. Cette réunion, dénommée « Journées de Strasbourg », s'est déroulée les vendredi 8 et samedi 9 mai 1987. Au sein d'un programme profane très soigné, les participants, représentant leurs loges, ont travaillé sur un programme maçonnique riche.
Etaient présentes les loges :
La Chaîne d'Union n°58
alors appelée Amitié et Tolérance
Les Chevaliers du Templen°65
Réunion Fraternelle n°93
Les Sept Degrés n°61

Beatus Rhenanus	n°120
Fidélité	n°57

Cette grande réunion de travail a été précédée, le 7 mai 1987, à 19h30, dans le temple de la mairie de Riquewihr, par la consécration de la loge « Albert SCHWEITZER n°139 »
Le 8 mai après midi et le 9 mai au matin, les seize participants se sont réunis en commissions de travail. Les travaux ont été synthétisés lors d'une tenue solennelle le samedi 9 mai à 15 heures.
Les commissions ont travaillé sur les sujets suivants :

Beatus Rhenanus	Histoire du Rite
Amitié et Tolérance	Symbolisme du 1er degré
Les Chevaliers du Temple	Symbolisme du 2ème degré
Fidélité	Symbolisme du 3ème degré
Souverain Chapitre	L'esprit du rite
Réunion Fraternelle	Les décors maçonniques
Les Sept Degrés	Les Cérémonials

Depuis cet évènement, le Rite Français a été doté d'un Conseiller du Rite siégeant au Grand Collège Fédéral. Le premier à assumer cette charge a été André THOMASSIN de 1990 à 1992. Lui ont succédé Paul TOLOTON jusqu'en 1996, puis Michel BOUCHARD de 1997 à 1998, Gérard MATHIEU précocement décédé en 2001, et Georges LOLLIVIER de 2002 à fin 2004.
Au cours de cette période, huit nouvelles Loges sont venues étoffer le maillage des Loges du Rite Français à la GLTSO.
« L'Arche d'Alliance » n°170 à l'Orient de Perpignan en 1993
« Arc en Ciel » n°199 à l'Orient de Bordeaux en 1996
« Neos Helios » n°206 à l'Orient de Brignoles dans le Var en 1998
« Sant Jordi » n°220 à l'Orient de Perpignan en 1998
« Essor et Liberté » n°252 à l'Orient de Perpignan en 2002
« Etoile et Tradition »n°255 à l'Orient de Lyon en 2002
« La Chaîne d'Amour » n°285 à l'Orient de Lille en 2005
« Agapê » n°288 à l'Orient de Lyon en 2005

Ce bref aperçu de la présence du Rite Français à la Grande Loge Traditionnelle et Symbolique Opéra fait apparaître que le renouveau du Rite, en 1961 s'est diffusé dans toutes les grandes obédiences françaises, ce qui met en évidence l'intérêt de nombreux FF.∴ pour ce Rite qui a conservé un esprit ouvert et éclairé. Les efforts développés par nos devanciers n'ont pas été vains, et c'est cet héritage que nous évoquons aujourd'hui. Nous sommes approximativement

225 FF.∴ membres des 13 loges travaillant au RFT à la GLTSO, sans compter les affiliés permanents ou temporaires.
La tenue de ce jour a donc pour vocation de rappeler l'histoire du Rite, son état d'esprit, mais également de nous positionner dans notre obédience et construire ensemble l'avenir de notre Rite.
J'ai dit TV

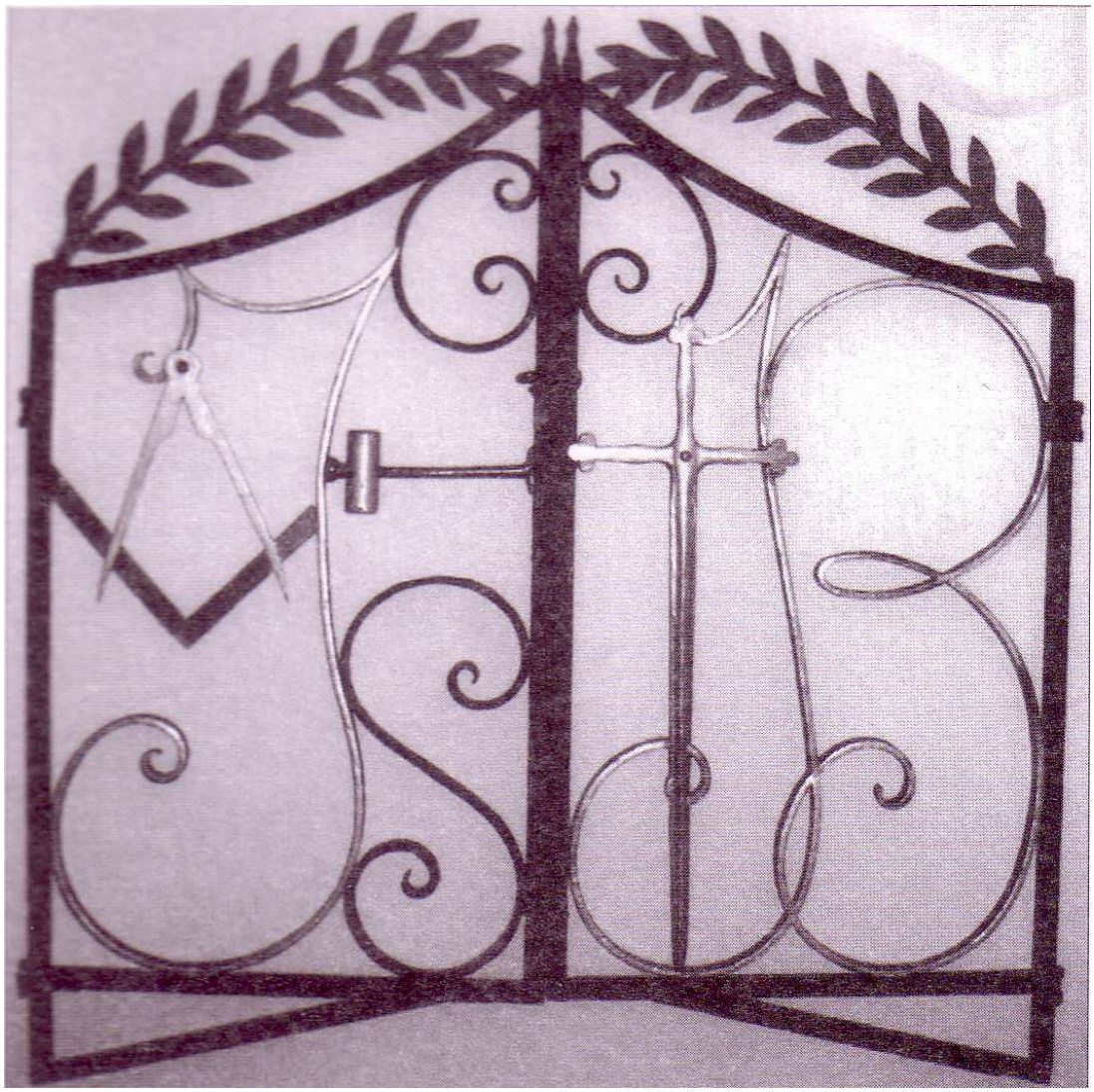

(1) Le cumul des Rites

La pratique simultanée de deux rites par la loge « Jean Théophile DESAGULIERS » peut surprendre aujourd'hui. L'époque est toutefois très agitée en ce qui concerne les rites. En 1960 la GLNFO avait déjà intégré la GL de Memphis et de Misraïm pour rassembler les membres épars dans toute la France. Certaines autres loges ont alors pratiqué deux rites dont les rites égyptiens. C'est le cas de « la Porte d'Or » à l'orient de Nancy qui pratiquera simultanément les Rites de Memphis et Ecossais Rectifié.

Un autre exemple, « la Confiance » mise en sommeil et réveillée sous le titre « Au chardon d'Ecosse » a adjoint le Rite Ecossais Rectifié au Rite Emulation qu'elle pratiquait jusqu'alors.

C'est ainsi que « Les Forgerons du Temple » qui avait été fondée pour être la loge d'instruction à Paris est devenue, par l'heureuse arrivée d'éléments qualifiés, « Jean Théophile DESAGULIERS » qui pratiquera également le Rite Moderne Français Rétabli. (Allocution du GM au convent du 14 janvier 1962)

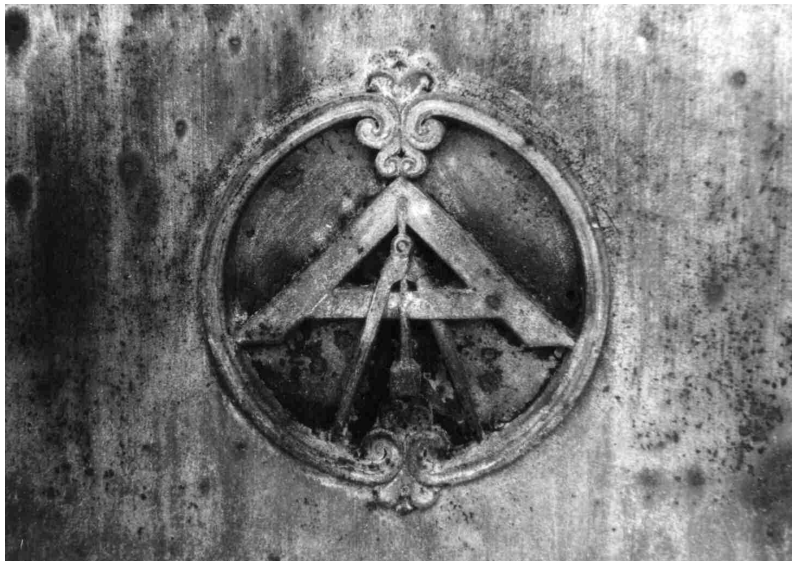

Convention du Rite Français du 6 mai 2006
Intervention orale de Roger DACHEZ

En préambule, je voudrais dire qu'après avoir entendu nos Frères Marcel THOMAS et Pascal BERJOT, je suis animé de sentiments divers, et de beaucoup d'émotions. Emotion, évidemment parce que j'ai entendu des noms qui comptent beaucoup pour moi. René GUILLY notamment qui était mon père spirituel, mon maître, avec qui j'ai travaillé quotidiennement, souvent tard la nuit pendant près de dix ans, et qui m'avait raconté, de son côté, des évènements qui ont été relatés, si j'ose dire de l'autre côté, mais je dois dire que les versions concordent. Et je tiens à dire à quel point le travail de Pascal est extrêmement précis, extrêmement informatif et très intéressant.
Je relève d'autres noms d'ailleurs. On a cité Geoffroy DERVAUX. Je vois Geoffroy DERVAUX la semaine prochaine et il participe à une tenue de notre loge de recherche du Rite Français. Ça veut donc dire qu'il y a encore des témoins de cette époque, et pas n'importe quels témoins. Je me tourne évidemment vers Marcel THOMAS, parce que tous les noms qu'on a prononcés, ce sont des noms qui correspondent à des Frères que nous connaissons.
La première chose que je voudrais dire, c'est que l'aventure du Rite Français, à la période contemporaine, à la période moderne, c'est l'aventure de la passion d'un certain nombre d'hommes qui ont vraiment voulu rétablir tout un pan de la tradition maçonnique française qui avait disparu. La plupart d'entre eux a d'ailleurs été relativement épargnée par la tentation des dignités, des couronnes et des décors divers. Ils ont parfois pris des risques personnels, ce qui les a amenés parfois non pas à se déchirer, mais à s'opposer un peu, tant leur passion était grande. Je me souviens, et je voudrais seulement citer cette petite anecdote, racontée par René GUILLY : il évoquait ses relations avec Pierre FANO, et un jour, bien des années après son départ d'Opéra, Pierre FANO est venu visiter une loge de la LNF, et c'était la première fois qu'il le faisait. Il s'est retrouvé à l'Orient à côté de René. Ils étaient très émus, tous deux, de se revoir. La tenue se termine, et au bout de cinq minutes, ils commençaient déjà à se chi cailler. Je vois ça, et René GUILLY s'arrête, il était à côté de Pierre FANO, et il lui dit : « Tu vois, c'était notre plaisir, ça fait trente ans qu'on fait ça »
Il y avait en fait une grande estime réciproque pout tous ces Frères, mais aussi beaucoup de passion.
Dernier point de détail avant d'en venir au fonds. Quand on parle aujourd'hui du Rite Français Traditionnel, tel qu'il est pratiqué, avec c'est vrai des nuances, je pense à la GLTSO, je pense à la LNF, à la GLNF, je pense aussi à un certain nombre de loges du Grand Orient de France qui pratiquent le Rite Français qu'ils appellent encore parfois le Rite Moderne Français Rétabli ou Traditionnel, ça nous parait quelque chose de simple, d'assez naturel. Il y a des rituels, on les applique.
Et pourquoi ça n'existerait pas ? Il faut mesurer ce qu'a pu représenter le rétablissement du Rite Français dans ses formes originelles, à la fin des années cinquante, puisque la loge « Devoir et Raison » est fondée en 1955. Mon maitre René disait avec l'humour dévastateur qui était le sien, tu te souviens, Marcel, « En 1955, disait-il, il y a eu deux évènements importants, j'ai fondé la loge « Devoir et Raison » et tu es né ».
Je dois, pour illustrer l'importance de l'évènement cette anecdote d'un Frère qui a participé aux travaux de Devoir et Raison. On venait de rétablir les trois grands chandeliers, et on venait de rétablir la Bible. Il rencontre dans les couloirs du Grand Orient un très bon Frère du Grand Orient, la mine défaite, le teint pâle, vraiment très ému.

- Mais qu'est ce qui se passe mon F ?

- Je viens de voir une chose, c'est terrible ! Mais là au temple n° 3, tu sais au temple n°3, il y a une loge qui s'appelle Devoir et Raison.
- Oui, oui et alors ?
- C'est terrible, je viens de voir… Je m'étais trompé de temple, je suis rentré, et j'ai vu que c'est une loge catholique !

Voilà comment on envisageait les choses, au Grand Orient, il y a presque cinquante ans. C'est dire, vous voyez, tous les obstacles qu'il fallait vaincre.

Après ce préambule, je voudrais, pour rester dans un temps raisonnable, évoquer deux choses. Premièrement, une petite contribution sur ce qu'on pourrait appeler les sources historiques et traditionnelles du Rite Français, et puis deuxièmement revenir sur les motivations profondes qui ont été celles des Frères qui, il ya cinquante ans, ont voulu faire repartir le Rite Français sur ses bases traditionnelles.

D'abord, je souscris complètement à ce qu'a dit Marcel THOMAS sur l'esprit du Rite Français. Comme il a été dit, il faut bien prendre conscience que le Rite Français ne s'appelle comme ça que depuis très peu de temps. Tout d'abord, l'expression Rite Français apparaît très rarement dans les documents, des vingt dernières années du 18ème siècle, et elle commence vraiment à apparaître au début du 19ème siècle. Je rappelle que sur le régulateur du Maçon, il n'y a pas l'expression « Rite Français », et que dans les règlements du Grand Chapitre Général du Grand Orient de France de 1784, il n'y a pas l'expression « Rite Français ». Alors pourquoi ?

Eh bien tout simplement parce que jusqu'à cette époque là, en France, il n'y a qu'une seule maçonnerie. Pourquoi est-ce qu'on éprouve le besoin, au début du 19ème, ou tout à fait à la fin du 18ème de dire qu'il ya le Rite Français' ? Tout simplement parce qu'à côté, on trouve autre chose, par exemple le Rite Ecossais Rectifié, par exemple le Rite Ecossais philosophique, par exemple au début du 19ème, le Rite de Misraïm et plus tard le rite de Memphis. C'est donc pour se distinguer des nouveaux rites, et je ne parle pas du REAA très tardivement arrivé, en 1804, en France en tous cas, que le Rite Français a pris son nom.

Donc ça c'est la première notion qu'il faut avoir présente à l'esprit. Le Rite Français, c'est la tradition indivise de la maçonnerie française dans tout le 18ème siècle. Les Frères au 18ème siècle ne se préoccupaient pas de savoir à quel rite on travaille dans sa loge. C'était la Maçonnerie. Et la maçonnerie, c'est ce qu'on appelle depuis la fin du 18ème siècle le Rite Français. C'est la première chose. Mais ensuite ça va encore plus loin. On va voir dans quelques instants comment on peut historiquement le définir. En réalité il résulte, comme l'a rappelé Marcel, de la greffe en terre française de la Maçonnerie d'origine anglaise. La Maçonnerie spéculative est née en Angleterre, uniquement en Angleterre, rien qu'en Angleterre, nulle-part ailleurs, avec un certain nombre d'apport et d'emprunts fait à l'Ecosse, et qui sont fondamentaux, mais pas en France.

Donc que se passe-t-il vers 1725 quand la Maçonnerie apparaît en France ? Ce sont des britanniques, je dis volontairement des britanniques parce qu'il y a des anglais, des écossais et même des irlandais qui viennent installer la maçonnerie en France. Leur motivation n'est pas l'envie de transmettre la maçonnerie à la France. Ils sont plutôt obligés de fuir l'Angleterre en raison d'un conflit dynastique et religieux. C'est parce que la plupart d'entre eux sont Jacobites, d'autres Hanovriens. Pendant environ une quarantaine d'années ils ne vont pas arrêter de faire l'aller et retour de part et d'autre de ce que nous appelons la Manche et que les anglais appellent le British Channel.

Et alors que font-ils à Paris ? Ils font leur maçonnerie à eux. La maçonnerie qu'ils connaissent, la maçonnerie anglaise. Et d'ailleurs les premiers français n'étaient pas les bienvenus puisque le premier à avoir exercé les fonctions de Grand Maître sinon à en avoir porté le titre, le comte de Derwentwater Charles Radcliffe dit : « Ecoutez, nous sommes à

Paris, nous ne l'avons pas choisi, mais alors surtout, n'admettons jamais les français. Parce que si on admet les français dans la maçonnerie, ça sera la fin de tout. »
Finalement on a admis les français, et ça n'a pas été la fin de tout, mais ça a été le début des ennuis, quand même. On s'aperçoit, quand on regarde les textes de cette époque jusqu'en 1751, d'une chose très simple et qu'il faut rappeler. Jusqu'en 1751, il n'existe rigoureusement aucune différence entre le rituel maçonnique anglais et le rituel maçonnique français. C'est le même. Quand on nous dit alors qu'il y a la tradition maçonnique anglaise, moi je dis, à l'instar de l'expression d'un archevêque, à la fin du 19ème siècle, disant que la France est la fille ainée de l'Eglise, la France c'est aussi la fille ainée de la maçonnerie. C'est-à-dire que la tradition maçonnique initiale de la maçonnerie spéculative s'est forgée dans les cinquante premières années du 18ème siècle à partir d'un ensemble de rituels qui étaient uniques, commun à l'Angleterre et à la France. Or le problème en Angleterre, et c'est là que ça devient très intéressant, c'est qu'en 1751 apparaît un évènement fondamental dans l'histoire de maçonnique anglaise ; l'apparition d'une deuxième Grande Loge. Une deuxième grande loge rivale de la première, et qui va s'appeler la Grande Loge des Anciens. Pendant soixante ans, les deux vont être en conflit. En 1813, ces deux Grandes Loges vont fusionner pour donner l'actuelle Grande Loge dite Unie, à cause de l'union des deux Grandes Loges d'Angleterre.
Elles vont alors mettre au point un rituel dit de l'union. Or pour des raisons complexes qu'on ne va pas examiner aujourd'hui, quand elles ont mis au point le rituel de l'union, c'est le rituel des anciens qui, sur l'essentiel, l'a emporté. Sur beaucoup de points, pas sur tous. De sorte que la tradition maçonnique anglaise initiale, à partir de ce moment là, est présente où? Elle n'est plus présente en Angleterre, elle n'est plus présente que dans le Rite Français qui en est l'héritier direct.
C'est ça qu'il faut bien comprendre. C'est que la tradition du Rite Français, c'est l'héritage de la première maçonnerie spéculative franco-anglaise qui n'existe plus en Angleterre. Elle a trouvé sa filiation et son refuge dans le Rite Français. C'est donc une responsabilité énorme que celle du Rite Français puisqu'à travers ce rite, on véhicule les traditions les plus anciennes de la Franc-maçonnerie spéculative.

Pour poursuivre sur ce point des origines historiques et traditionnelles, je voudrais insister sur deux aspects :
Le premier, c'est qu'il n'existe pas de rituel de référence du Rite Français au 18ème siècle. Parce qu'il n'existe pas au 18ème siècle de rituel de référence d'aucun rite. Le premier rite à avoir fixé par écrit ses rituels, en disant ; « Il est interdit de déroger à ces rituels », est le Régime Ecossais Rectifié. En 1778 et en 1782 à Wilhelmsbad, complété en 1786, et pour la première fois en France, on fixe un rituel en disant : « Vous n'avez pas le droit de le changer » Quand on regarde les textes, au 18ème siècle, on parle du Régulateur de 1801, mais pour l'historien des rituels, 1801 c'est extrêmement tardif, c'est un rituel récent. René GUILLY, là encore avec son humour bien à lui disait : « De toutes façons la maçonnerie française a sombré corps et biens après 1750 ».
Donc tout ce qui est après 1750, c'est « moderne ». On a toutefois un rituel dit de 1778. On n'entrera pas dans la polémique, je ne suis pas sûr qu'il soit de 1778 mais il est de cette époque, sans aucun doute. On a aussi plein de rituels antérieurs, et ce n'est pas parce qu'ils ne sont pas datés qu'on ne peut pas évoquer leur datation. Vous savez très bien que quand on travaille sur un manuscrit, la plupart du temps, malheureusement, la date n'est pas indiquée. Vous avez cependant plein d'éléments qui vous permettent, (des détails d'écritures, la critique externe du texte, le papier, les filigranes) d'établir la correspondance, les liens que vous pouvez faire avec d'autres documents connus et qui eux sont datés. Vous pouvez arriver à dater des rituels de façon à peu près précise sur une fourchette de dix ans. On connaît des rituels du Rite Français ou de ce qu'on n'appelait pas encore le Rite Français, pour 1760, pour

1750. Récemment, avec mon vieux complice Pierre MOLLIET, nous en avons même identifié un qu'on peut presque certainement dater, et il est manuscrit, de 1745.
De toutes façons, pour 1744 et 1745, nous avons des divulgations imprimées : le secret des francs-maçons, le catéchisme des francs-maçons, le sceau rompu, les francs-maçons trahis, dont on peut aujourd'hui dire qu'ils sont très conformes à la pratique de la maçonnerie de cette époque. On sait donc beaucoup de choses. Et qu'observe-t-on ? On observe que, à cette époque-là, le rituel maçonnique n'est pas du tout fixé comme nous, nous l'entendons, un texte dactylographié, et puis on suit ligne par ligne, et tout est écrit. Le rituel dont dispose un vénérable de l'époque est court Il ne faut pas que ce soit trop long, parce qu'il n'y a pas de photocopieuse ni de machine à écrire et encore moins d'ordinateur, et qu'il faut tout copier à la main. Donc le souci que l'on a c'est que ça soit le plus court possible.
Qu'est ce qu'un vénérable de 1750 a sous les yeux ? Nous en avons des exemplaires. Ce sont des petits livrets généralement. Le rituel dit, par exemple pour ouvrir la loge, « en loge mes Frères ». Ensuite le vénérable fera quelques demandes et réponses du catéchisme. Donc on choisit dans les instructions, quelques demandes et réponses, puis le vénérable dira, « mes Frères la loge est ouverte ». C'est tout. Rituel d'ouverture de 1745. On pourrait multiplier les exemples. Ce que l'on voit, c'est que, au fur et à mesure que le temps passe, il y a une tendance à écrire de plus en plus précisément les textes. Il y a donc une tendance à les faire de plus en plus longs. Le premier rituel qu'on connaisse décrivant une initiation, au grade d'apprentif-compagnon, comme il était dit puisqu'on recevait dans le même mouvement, le même soir, en même temps apprenti et compagnon, c'est la fameuse divulgation du lieutenant de police René Hérault, la « réception d'un franc-maçon » qu'a évoquée tout à l'heure Marcel en 1737.
Nous nous sommes amusés un jour à le mettre en scène en chronométrant. On s'aperçoit alors que l'ouverture et la fermeture de la loge et la réception d'apprentif-compagnon, tout compris, à Paris en 1737, ça demande environ vingt minutes si on ne se presse pas trop. On ajoute simplement qu'on a laissé le candidat livré à ses réflexions pendant une heure. Si on compte cette heure dans la cérémonie, mais à mon avis ce n'était pas une heure, plus vingt minutes pour ouvrir, pour fermer et pour faire la cérémonie d'apprentif-compagnon c'était court. Mais il faut préciser qu'après se déroulaient des agapes qui, elles, duraient trois à quatre heures. Elles sont manifestement la part la plus importante de la cérémonie à cette époque.
Je crois donc que ça c'est très important de le rappeler. Le Rite Français hérite des traditions maçonniques les plus anciennes le la maçonnerie spéculative franco-anglaise du début du 18ème siècle, et c'est un rite qui n'est pas fixé verbatim. Même si pour des raisons administratives, on va de plus en plus l'écrire. Comme vous le savez tous, le rituel de 1801 n'est pas un rituel officiel estampillé du Grand Orient de France. Ce n'est indiqué nulle part, et même un certain nombre de dignitaires du Grand Orient trouvent que ce n'est pas très bien de pratiquer ainsi.
Il n'y a donc pas de rituel officiel. Surtout, ce n'est pas du tout un point d'arrivée immuable. Pourquoi ? Parce qu'après 1801, quand on regarde en 1820, 1830, 1840, le rituel du Rite Français a complètement continué d'évoluer. Et il est intéressant de souligner le point qu'on a évoqué précédemment, à savoir qu'après 1850 le Grand Orient pour des raisons qui ne tiennent pas au Grand Orient mais qui tiennent à l'évolution de la société française, va s'engager dans un combat laïc et républicain en délaissant un peu les considérations rituelles.
Jusqu'en 1850, ce n'est pas le cas. Il n'empêche que le rituel continue d'évoluer. C'est une caractéristique, semble t'il, d'origine du Rite Français. Il puise ses racines très loin, mais il n'est pas fixé verbatim.
La seule chose qu'on puisse dire, c'est qu'il existe un moyen d'identifier le Rite Français. Le moyen d'identifier le Rite Français, c'est de regarder les points communs, le nucleus constant de tous les rituels qu'on connaît avant 1750. Quand on fait ce travail-là, vous savez, c'est

comme si on mettait des transparents les uns sur les autres. On finit par voir tout ce qui se superpose. Tout ce qui se superpose, c'est la structure de base. Je pense que pour définir le Rite Français, il vaut mieux raisonner comme ça, en structure symbolique fondamentale. Et là, il y a des choses qui sont absolument claires. On peut les énumérer rapidement. Il y a un vénérable à l'orient deux surveillants à l'occident. Ça c'est la première structure fondamentale de la première Grande Loge de Londres. Trois chandeliers disposés comme ils sont là, bien entendu. L'autre disposition des chandeliers, dite disposition écossaise, n'apparaît en France que vers 1760 ou 1770 au plus tôt, et a une tout autre signification, même si on dit qu'en 1751, à la mère loge écossaise de Marseille ça existait. Mais comme on n'a pas les rituels d'origine, on ne peut pas l'affirmer. Enfin le tableau au centre de la loge, et puis bien entendu l'ordre J et B des mots sacrés.

Avec ces éléments là, on a déjà le décor du rituel, les fondamentaux du Rite Français. Ensuite, pour les cérémonies, ça commence à devenir un peu plus compliqué parce qu'au départ elles sont très simples. Je vous rappelle l'initiation d'apprentif-compagnon du lieutenant de police René Hérault : le candidat a les yeux bandé, il frappe trois fois à la porte de la loge. On le reçoit, on lui fait faire trois fois le tour de la loge, sans rien lui dire, sans lui faire de leçon, sans lui poser de question. Pendant ce temps les Frères font du bruit et jettent de la poix-résine sur les chandelles pour faire des étincelles, des crépitements et effrayer le candidat. Puis ensuite, il vient à l'orient, il prête son obligation d'apprentif. On lui fait faire de nouveau trois tours, et il devient compagnon.

Ça, c'est la structure du Rite Français. Vous voyez qu'à partir de là, tout le reste est en quelque sorte une espèce d'explicitation d'un contenu fondamental très implicite. Il faut simplement que cette explicitation soit conforme aux traditions fondatrices du Rite Français, c'est-à-dire qu'on se situe dans une perspective chrétienne ouverte et œcuménique. N'oublions pas que les origines sont anglaises. C'est-à-dire dans un pays protestant qui, dès la fin du 17ème siècle, a établi une paix civile sur la base d'une tolérance de toutes les confessions chrétiennes. Par conséquent c'est un christianisme qui est ouvert et on peut dire non confessionnel.

Parlons de jean Théophile DESAGULIERS, auquel je m'intéresse beaucoup en ce moment car je commets le péché de l'historien. J'écris un roman historique, c'est-à-dire que je fais ce que l'historien n'a pas le droit de faire, inventer des choses qu'on n'a pas sur Jean Théophile DESAGULIERS. Regardons en détail la vie de Jean Théophile DESAGULIERS. C'est un homme qui est, comme on dit à l'époque, latitudinarien, c'est-à-dire qu'il est ministre de l'église d'Angleterre. Prêtre, mais bon en abrégé, Jésus c'était quelqu'un de bien, il avait une grande élévation morale. Par ailleurs la dogmatique et la théologie, ça ne l'intéresse absolument pas. C'est l'état d'esprit général des gens de cette époque. C'est donc dans cet esprit là qu'il faut essayer de le considérer.

Voilà, je m'arrête là sur cet aspect historique parce qu'il y aurait beaucoup de choses à dire, mais c'est quand même des notions importantes qu'il faut avoir présentes à l'esprit.

A présent quelques mots pour comment on en est arrivés à nos rituels aujourd'hui. Pascal a très bien dit tout à l'heure les raisons fondamentales qui ont motivé René GUILLY. Il était certes conservateur au musée du Louvres, mais, il faut savoir ce qu'il faisait précisément. Il était directeur du département des ateliers de restauration du musée du Louvres. C'est-à-dire que son métier, c'était de remettre les œuvres d'art dans leur état d'origine. Il a voulu faire la même chose avec la maçonnerie. C'est une démarche d'esprit, que de ramener les choses à leur état d'origine. L'idée, c'était de faire en sorte qu'on puisse renouer le lien avec cette première tradition maçonnique française, d'avant 1750, parce qu'après il s'était passé trop d'évènements qui font comme on l'a dit, que le fil avait été coupé.

Et c'est la justification de la première version du Rite Français Traditionnel quand il s'appelait encore Rite Moderne Français Rétabli. Moderne par allusion à la Grande Loge dite

des Modernes, c'est-à-dire la première Grande Loge. L'ambiguïté et l'équivoque, c'est que la Grande Loge des Modernes est la plus ancienne et que la Grande Loge des Anciens c'est la plus récente. Ça c'est de la logique anglaise, on n'y peut rien.
Donc l'objectif pour le Rite Moderne Français Rétabli, ce n'était pas, le jeu de transparents que j'évoquais tout à l'heure, c'est-à-dire superposer les textes, et essayer de voir ce qu'il y a de commun, la structure résistante. Parce qu'il faut être humble, quand on fait de la recherche, il faut exclure la possibilité d'écarter quelque chose parce qu'une fois que c'est écarté, c'est fini, vous ne le reverrez plus. Pour ne pas se tromper, l'idée de la première version du Rite Moderne Français Rétabli, c'est de dire : « Tout ce qui existé dans le rite français, c'est-à-dire dans la tradition maçonnique française, entre 1750 et 1801, va être rassemblé, et on va tout mettre dans un seul rituel ».
Le résultat, c'est qu'on a un texte monstrueux, au sens positif du terme. C'est-à-dire un texte énorme, extrêmement divers avec beaucoup de choses. C'était ça l'esprit de René GUILLY et de ceux qui ont travaillé avec lui, parce que il avait toujours travaillé avec des compagnons, On est au stade de départ. Le choix qui avait été fait, ce n'était pas de dire qu'il y a un texte de référence du 18ème siècle. Ce ne serait pas vrai, il n'y a pas de rituel de référence. D'ailleurs quand nos Frères de la LNF, Roger GIRARD, Edmond MAZET, Jacques THOMAS, sont partis en 1979 à la GLNF pour y porter le Rite Français, ils sont partis avec le Rite Français de la LNF. Mais arrivés dans la logique GLNF, qui est une logique politique et pas une logique de tradition maçonnique, on leur a dit : « Quelle est l'autorité maçonnique pour estampiller ce rituel ?». Il n'y en avait pas, évidemment. Alors, il leur a fallu un rituel estampillé par une autorité maçonnique. Et ils ont décrété que ce serait le rituel de 1801. Double erreur parce que le rituel de 1801 n'a jamais été un rituel estampillé par le Grand Orient de France, mais surtout ça voulait dire que le rituel du Grand Orient de France, on pouvait le prendre à la GLNF ce qui est plutôt assez drôle.
Toujours est-il que la logique qu'on devrait suivre n'est pas celle là, il n'y a pas de rituel de référence. En revanche, il y a un ensemble de pratiques rituelles, dont il faut essayer de retrouver la cohérence. Lorsque vers 1970, on avait à peu près constitué cette première version du rituel du Rite Français, elle était considérée par René GUILLY et ses amis comme une première version. Je me souviens d'une expression de René GUILLY dans le milieu des années 80 me disant : « Tu vois ce que j'ai fait, c'est une espèce de cathédrale du gothique flamboyant, ce que j'aimerais maintenant faire, c'est une humble chapelle romane. » C'est-à-dire qu'il y avait un travail de dégraissage au sens positif du terme, un travail de polissage, en partant d'une œuvre exubérante. Le point de départ était de dire qu'on était sûrs que tout est dedans. Toutes les traditions de la maçonnerie française entre 1750 et 1801 sont là. A partir de là, il y a sûrement des choses fondamentales, des choses facultatives et des choses en trop. Et le moyen de faire le tri, c'est de travailler dans un type de loge qui a une très grande importance à la LNF, et que nous appelons les loges d'études et de recherche. Ces loges d'études et de recherches au Rite Français, à la LNF, il y en a trois. La principale est la loge dite « Louis de Clermont » dont René GUILLY a été le vénérable indéboulonnable pendant quinze ans, et qui est en fait le laboratoire de recherche qui n'a jamais cessé de fonctionner sur le Rite français. Elle se consacre exclusivement à la recherche documentaire et à la recherche historique sur les sources du Rite Français.
J'ai toujours pensé, au risque de choquer certains et je m'en excuse par avance que dans beaucoup d'obédiences, ce qui a fait beaucoup de mal, c'est ce qu'on appelle des commissions des rituels. Je ne crois pas que ce soit le cas dans la GLTSO, mais je ne dis pas ça par gentillesse. Parce que dans les commissions des rituels, il ya eu trop souvent et dans beaucoup d'obédiences, des Frères pleins de bonne volonté, plein de gentillesse, pleins de bonnes intentions, mais qui clairement ne savaient pas de quoi ils parlaient. Or quand on essaie de restituer des formes rituelles ou symboliques anciennes, il faut savoir de quoi on

parle, il faut travailler sur des textes. Ça ne se fait pas en quinze jours ou en trois semaines, parfois ça demande des mois ou des années. Et le travail qui a été fait à la LNF, je vous donne un témoignage de la loge Jean Théophile DESAGULIERS, devenue n°1 de la LNF, et qui est toujours d'ailleurs loge française et écossaise, elle a conservé cette caractéristique d'origine. Dans les loges de recherche de la LNF, dans les loges du Rite Français, nous avons continué à essayer de comprendre en retrouvant les textes, en les réétudiant, en les confrontant, ce qui était essentiel de ce qui était facultatif, même de ce qui était en trop. Et ce travail prudent a abouti, sur une vingtaine d'années, à une simplification de certains éléments du Rite Français de 1970 en conservant la structure fondamentale.

Je ne veux pas monopoliser plus longtemps la parole, je voudrais simplement donner ce témoignage en conclusion. A mon avis ce qui est très intéressant, au Rite Français par rapport au Rectifié où tout est bouclé, tout est clair, il n'y a plus rien à toucher, et on n'a même pas le droit d'y toucher, de même que dans le Rite Anglais Emulation, même s'il n'y a pas en fait de rituel officiel, on ne bouge pas une virgule, pas un mot. Ce qui est intéressant dans le Rite Français, c'est que ça ne se pose pas de cette manière là.
On se réfère à une époque de l'histoire maçonnique où la vie maçonnique n'était pas réglée par des textes administratifs visés par une autorité centrale. Ça n'existait pas. D'ailleurs. Louis de Clermont, Grand Maître de 1743 à 1771 ne s'est jamais appelé Grand Maître de la Grande loge de France. L'obédience s'appelait Grande Loge de France, dont l'héritier n'est pas la Grande Loge de France. L'héritier institutionnel est le Grand Orient de France. Louis de Clermont était appelé Grand Maître de toutes les loges régulières du royaume, ce qui n'a absolument pas la même signification. La seule chose qu'on demandait à la Grande Loge c'était d'envoyer un diplôme pour dire : vous avez le droit de travailler. Et ils se fichaient complètement de savoir ce que les loges pouvaient faire.
Donc c'est aussi à l'image de la France de l'ancien régime, encore une fois l'histoire d'une institution singulière comme la maçonnerie, ne doit jamais être séparée de l'histoire générale, et ça c'est un péché de certains historiens de la maçonnerie de considérer que la maçonnerie est dans une bulle. Elle est dans une vie sociale, une histoire sociale. Et l'histoire de l'ancien régime, c'est quoi ? C'est la décentralisation jusqu'à l'atomisation, personne n'est responsable de rien et tout le monde est responsable de tout. Le pouvoir central n'existe quasiment pas. Eh bien la maçonnerie se constitue à cette image. Bien entendu, cette façon de faire est pleine d'inconvénients.
Mais ce qui est intéressant dans le Rite Français, c'est que justement il y a cette dimension de liberté. Elle se réfère à un moment de la maçonnerie où quand on change une virgule du rituel, la voûte étoilée ne va pas s'effondrer, mais où il y avait une structure fondamentale. Et autour de cette structure fondamentale, il y a une marge de variation qui dépend d'une tradition locale, d'une vision à un moment donné de ce que peut être la maçonnerie. C'est justement dans cette possibilité de variation autour d'une structure que réside à mon sens la richesse, le dynamisme, la vie du Rite Français.
J'en termine là-dessus. Il est très important de conserver cette idée-là parce que, ne l'oublions pas, nous sommes à travers le Rite Français les derniers détenteurs de la plus ancienne tradition de la maçonnerie spéculative.

J'ai dit Très Vénérable.

La colonne d'harmonie de la R ∴ L ∴ Coustos Villeroy

La R ∴ L ∴ Coustos Villeroy se réunissait rue des Boucherie à à l'auberge « la ville de Tonnerre » sur l'emplacement de l'actuel bd St Germain au niveau de la rue des Saints –Pères . Au même endroit on trouvait le traiteur anglais Hurc, Hure, ou Huré chez qui se réunissait la R ∴ L ∴ Saint Thomas.

L'impasse des petites boucheries existe toujours derrière l'église Saint Germain des près .

L'hotel de Bussy ou de Buci n'es pas très éloigné et Derwentwateur descendait la rue Dauphine lors de ses séjours à Paris.

Il est semblable que l'autonomie de l'abbaye a joué un certain rôle dans ce choix.

Premiers travaux le 18 décembre 1736
Convocations tous les mardis et tous les 15 jours
Dernière tenu, avant la saisie des documents : 17 juillet 1737

Les musiciens de la loge

R ∴ L ∴ Coustos Villeroy

Jean-Pierre GUIGNON (1702-1774)
« Meilleur violoniste de son temps »
d'origine piémontaise
semble être un membre fondateur de la Loge
C'est lui qui va proposer le Duc de Villeroy
Le 14 février 1737

Pierre JELIOTE (1713-1797)
Chanteur de l'opéra, le plus grand ténor de son temps
Professeur de chant de madame de Pompadour
Proposé par Bœur et admis le 12 mars 1737
Initié le 24 mars

Louis Nicolas CLERAMBAULT
° Paris 19 décembre1676
+ Paris 2 octobre 1744
Compositeur et organiste
Admis à l'unanimité et initié le 23 mars 1737
Son parrains est Naudot père
1 cantate maçonnique publiée en 1743

NAUDOT père
Cf Biographie plus loin

Il Propose son fils (NAUDON, musicienle 26 mars ; celui-ci est « balloté et reçu sur le champ par dispense »
Initié aussitôt

Voici les débuts d'un travail à poursuivre ...

Oevres profanes de J.C. NAUDOT disponibles auxEditions SCHOTT

Les »Babioles » publiées la première fois en 1730

DIXIEME OUEUVRE/CONTENANT VI BABIOLES/Pour II .Vièles, Musettes/ Flûtes-à-bec, Flûtes traversières, Haut bois, ou violons,sans Basse DEDIEES/à Madame. LA CONTESSE DE/CHOISEUL/Par Mr . NAUDOT/ à Paris, chez/L ’AUTEUR …/LA Ve BOIVIN…/LE Sr. LE CLERC …/ Avec Privilège du RoiJean-Jacques NAUDOT

IVème Sonate
Edité chez Gérard Billaudot 198

Vue d’un magnifique instrument chez un luthier de la rue de Rome
daté au dos 1741
par
Carlo BRUNO

Jacques-Christophe NAUDOT

D'après le musicologue François-Joseph FETIS (1784-1871)

Né avant la fin du XVII° (avant la mort de Louis XIV le 10 Août 1715)
+ 25 novembre 1762
Flûtiste ayant laissé une forte empreinte sur la technique instrumentale.
Mais avant tout joueur de vielle à roue ce qui le rapproche de Corette dont on s'interroge sur l'initiation.
Compositeur.
Il fut l'un des premier Français à jouer de flûte traversière, et surtout la première flûte traversière à jouer à l ' opéra royal.

Frère Fondateur de la R ∴ L ∴ Coustos-Villeroy, qui se réunie dans une Auberge à l'enseigne « A la ville de Tonnerre » rue des Boucheries, dans le Faubourg Saint-Germain.
Au cours des persécutions anti-maçonniques en 1740, il sera arrêté et incarcéré avec tris autres FF ∴ à la prison de Fort L'Evêque

Il propose à la tenue du 23 mars 1937 Louis Nicolas de Clérambault : « le F ∴ Naudot a proposé Mr de Clérambault qui a été ballotté et admis par tous les FF ∴ » (cantate « les Francs Maçons »)

Peu de documents nous sont parvenus sur la vie de Jacques Christophe NAUDOT.

Néanmoins on sait qu'il est né avant la fin du XVII ème siècle bien avant la mort du Roi Louis XIV le 10 Août 1715, ce dernier lui ayant donné une charge à l'opéra royal.
Par contre nous connaissons la date de sa mort en 1762.

Jacques-Christophe est connu comme compositeur certes mais surtout il, fut surtout un virtuose de la flûte traversière, ayant laissé une forte empreinte sur la technique de l'instrument.

Il sera le premier français à jouer de la flûte traversière à l'opéra royal nommé nous l'avons dit par le Roi Louis XIV .
Il sera surtout passionné par la vielle à roue dont il deviendra l'un des grands virtuose et laissera des œuvres fort agréables pour cet instrument.

Sont œuvre de compositeur est importante, malheureusement peu jouée actuellement ; mais l'engouement actuel pour la musique ancienne ne tardera pas à faire renaître ces partitions.

Nous connaissons de lui :

- 6 livres de sonates pour flûte et basse continue, publiés entre 1726 et 1749
- 3 livres de sonates pour 2 flûtes dont 6 pour trio
- 6 sonates pour vielle et basse
- Sonates et pièces pour Musettes, vielles, hautbois et violon
- 2 livres de pièces pour 2 cors de chasse
- 6 concertos en 7 parties pour flûte, 3 violons, altos et 3 basses datés de 1735
- Enfin le fameux « Chansons notées de la très vénérable confrérie des Francs Maçons, édité en 1737,puis réédité en 1744 .

-

Nous savons que Jacques Christophe NAUDOT a été un Frère de la R\L\Coustos-Villeroy.

Les chansons maçonniques furent un grand succès commercial, car adoptées par toutes les Loges en France puis sur le reste du continent…

N'oublions pas que cette année de 1737 est une période charnière pour la Maçonnerie Française :

- En 1736 Lord Derwentwater est le Grand Maître pour la France ; les constitutions d'Anderson n'ont que treize ans.
- En 1738, Louis de Pardaillan de Grandin, Duc d'Antin, prince du sang, (1707-1743) lui succède comme Grand Maître Général et Perpétuel des Maçons du Royaume de France, libérant ainsi la Franc-Maçonnerie française d'une tutelle trop présente.

Cet ouvrage qui nous est si cher, présente en fait deux parties que nous analyserons plus profondément dans un prochain article. Les chansons présentent plusieurs aspects :

Des arrangements musicaux de chansons maçonniques contenues dans les constitutions d'Anderson (chanson des Maîtres, des Surveillants, des Apprentis, des Compagnons etc....) avec une traduction française des paroles et une diminution conséquente du nombre des couplets de la version anglaise, trop souvent surchargés et caricaturaux en ce qui concerne les origines de la franc-maçonnerie.

- des chansons maçonniques sur des airs biens connus (par exemple O filii), ayant un caractère initiatique, et dans lesquelles nos symboles sont toujours présent en arrière plan ; elles ne manquent pas de nous rappeler le but de nos travaux, nos devoirs et nos engagements.

- des chansons à caractère rituelique ; citons par exemple l'acclamation du rite français déjà en usage en 1737 :
« vivat, vivat, vivat «

- des chansons maçonniques portant les santés d'obligation, ou des santés … à nos épouse et aux « maçonnes « .

Cet ouvrage de 1737, nous l'avons dit sera d'un usage courant dans toutes les Loges et nous en retrouvons de nombreuses copies et adaptations par différents auteurs :

- par exemple le manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, reprend les chansons les plus caractéristiques du Naudot

MS 2939 fol

recueil de chansons de la très respectueuse, très vénérable et très illustre confrérie et société de Maçons libres avec plusieurs pièces de vers à leurs louanges, écrit par le Sieur Roussel
copiste de la société, demeurant chez Monsieur de l 'Allé, marchand de planches, entre une chaircutrie et un boulanger, au second dans le fond de la cour, faubourg Saint-Jacques.
Le pris est de 1 liv.16 s.
Janvier 1884 de la bibliothèque du Marquis de Paulny
Manuscrit de 24 pages

- -

Page 2 Norma Morum
Page 3 Traduction de Mr Gobin
Page 4-5 Apologie par Mr Procope
Page 6 Quatrain par Mr Ricaud
Page 7-8-9 Le songe
Page 10 Chanson des Maîtres (5 couplets)
par le F.'. Lansac
Page 13 Chanson des surveillants
par le F.'. de la Tierce
Chanson des compagnons
Chanson des apprentis

De même l'ouvrage « la muse maçonnique « de De VIGNOLES et Du BOIS, édité à la Haye en 1763 puis en 1775, les chansons de la bibliothèque de La Rochelle reprennent les chansons du Naudot. Cependant ces divers manuscrits nous livrent le nom du Frère qui est probablement à l'origine des traductions des paroles anglaises que nous livre Jacques Christophe NAUDOT : le Frère LANZA LANSA ou LANSAC …

Nous allons dans ce premier article présenter une des plus belles chansons : « dans nos loges nous bâtissons «
Cette chanson devint tellement populaire, qu'en 1793, elle quitta la discrétion de nos temples, pour faire carrière dans le monde profane, avec bien sûr d'autres paroles et …ventant la gloire et les mérites de la guillotine : « la guillotine est un bijou «
Nous trouverons élément plusieurs autres versions sur ce même air répertorié dans « la clé du caveau « :

V'la c' que c'est d'aller au bois œuvre de notre F ∴(?) œuvre du F ∴ Corette ; paroles de Favart

Michel CORETTE ° Rouen en 1709
+ à Paris en 1795
? sur son, initiation
Il a transcrit la Marche des F ∴ M ∴ de Naudot pour le Clavecin

BOIELDIEU Adrien ° 16 décembre 1775 à Rouen
+ Jarcy le 8 octobre 1834
Initié en Russie ?
R ∴ L ∴ « Palestine » Saint-Petersbourg
Membre d'honneur de la R ∴ L ∴ « les Amis réunis » Saint-Petersbourg en1810
R ∴ L ∴ « Des arts et de l'Amitié » 1813 Or ∴ de Paris avec le
Grade de R+C au G ∴ O ∴ D ∴ F ∴

Michel FALEZE

-

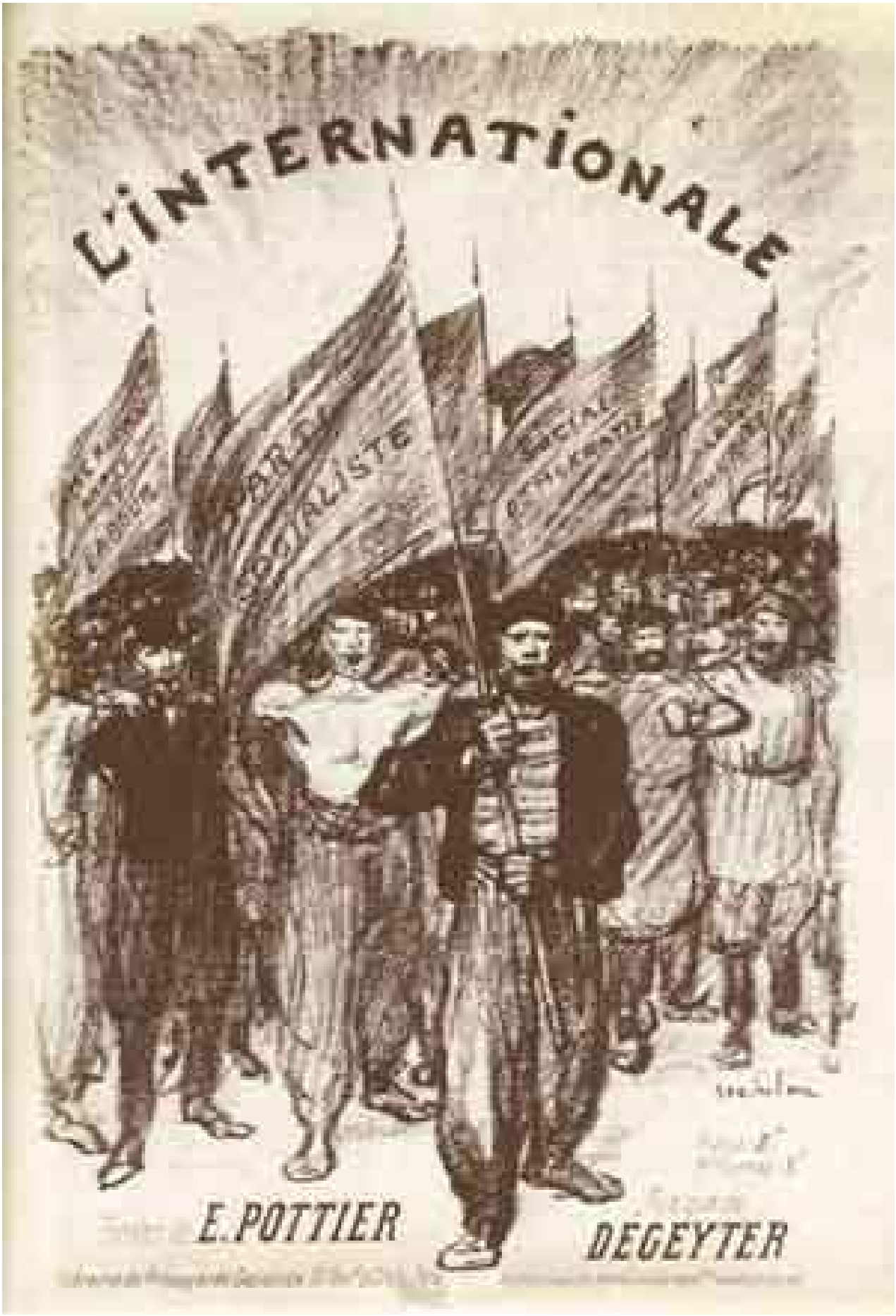
L'INTERNATIONALE
E. POTTIER
DEGEYTER

L'INTERNATIONALE

E.Pottier et P.Degeyter

E.POTTIER

Pierre DEGEYTER

Paroles de Eugène POTTIER (1816-1887), initié en 1875 à la loge « les Égalitaires », loge new-yorkaise. Les FF².'. Étaient des proscrits de la commune..
A son retour à Paris il allait s'affilier à la Loge « le libre examen », mais la mort le surprend avant de réaliser cette affiliation.

Musique de Pierre DEGEYTER (1848-1932)

L'INTERNATIONALE DES FRANCS-MAÇONS

Dédiée à tous les Francs-Maçons de France par le F.·. NOEL

de la BIENFAISANCE-AMITIÉ

(Air de l'Internationale)

1er Couplet.

C'est dans les Loges maçonniques
Où naît la Cordialité,
C'est là que l'on met en pratique
Les liens de la Fraternité
Tous les maçons sont les apôtres
Des lois par nos loges adoptées.
C'est de s'aimer les uns les autres,
C'est la vraie Solidarité.

Refrain

Pour le progrès social.
Francs-maçons, groupons-nous. (bis)
Voilà notre idéal ;
Tous pour un, un pour tous.

2me Couplet

Pour être maçon, la morale
Est de suivre le droit chemin,
Faut-être international
En aimant tout le genre humain
L'on naît tous égaux sur la terre.
S'il combat pour la Liberté.
Tout homme pour nous est un frère,
Frère de Solidarité.

3me Couplet

Le but des Enfants de la Truelle
Est d'affranchir l'Humanité,
Des tyrans et de la tutelle
Des rois et de la papauté.
Les bienfaits de la République,
Aux travailleurs sont apportés,
Grâce à nos écoles laïques,
Classe de Solidarité.

4me Couplet

Science et progrès pacifique.
La libre pensée, la raison,
Voilà les règles maçonniques,
Et, pour les suivre, compagnon.
Lit, étudie, réfléchit, pense.
Soit bon, aide à la pauvreté
C'est la règle de conscience,
Règle de Solidarité.

5me Couplet

Pour nous, Maçons, point de frontières,
Voyez sur les deux continents,
D'un pôle à l'autre de la terre
Nos étendards flottent au vent.
Fût-il une mission plus belle
Pour nous, les peuples vont voter
La République universelle,
Œuvre de Solidarité.

Debout ! Les damnés de la Terre !
Debout : les forçats de la faim;
La Raison tonne en son cratère,
C'est l'éruption de la fin.
Du passé faisons table rase,
Foule esclave, debout ! debout !
Le monde va changer de base :
Nous ne sommes rien, soyons tout !

C'est la lutte finale
Groupons-nous, et demain,
L'Internationale
Sera le genre humain.

Il n'est pas de sauveurs suprêmes :
Ni dieu, ni César ni tribun,
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes !
Décrétons le salut commun !
Pour que le voleur rende gorge,
Pour tirer l'esprit du cachot,
Soufflons nous-mêmes notre forge,
Battons le fer quand il est chaud !

L'État comprime et la loi triche ;
L'Impôt saigne le malheureux ;
Nul devoir ne s'impose au riche ;
Le droit du pauvre est un mot creux.
C'est assez languir en tutelle,
L'Égalité veut d'autres lois ;
« Pas de droits sans devoirs, dit-elle,
Égaux, pas de devoirs sans droits ! »

Hideux dans leur apothéose,
Les rois de la mine et du rail
Ont-ils jamais fait autre chose
Que dévaliser le travail :
Dans les coffres-forts de la bande
Ce qu'il a créé s'est fondu.
En décrétant qu'on le lui rende
Le peuple ne veut que sont dû.

Les rois nous saoulaient de fumées,
Paix entre nous, guerre aux tyrans !
Appliquons la grève aux armées,
Crosse en l'air et rompons les rangs !
S'ils s'obstinent, ces cannibales,
A faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.

Ouvriers, paysans, nous sommes
Le grand parti des travailleurs ;
La terre n'appartient qu'aux hommes,
L'oisif ira loger ailleurs.
Combien de nos chairs se repaissent !
Mais si les corbeaux, les vautours,
Un de ces matins, disparaissent,
Le soleil brillera toujours !

E. Pottier - P. Degeyter

Avertissement :

Les textes anciens sont présentés en l'état, avec la syntaxe, l'orthographe et la grammaire en usage à l'époque de leurs rédactions et de leurs publications.

Sauf mention spéciale, les articles publiés dans ce bulletin ne représentent pas la pensée officielle du S.C.R.F.T., mais uniquement celles de leurs auteurs.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Tous droits de reproduction réservés.

Cimetière de Loix en Ré

TRADITIONS du RITE FRANCAIS

Formulaire de souscription au prochain numéro

NOM:.....
Prénom :.....
Date de naissance :.....
Profession :.....
Adresse :.....
.....
.....
Téléphone :.....
Fax :.....
.Courriel :.....

R.'.L.'. :.....
N°:..... .....
Or.'. :.....
Ob.'. :.....
Age :.....
Fonctions:.....
.....
.....
.....
Commentaire :.....
.....
.....
.....

E.Mail :saxfox@club-internet.fr

La Pratique du Rite Français Traditionnel

CONDITIONS MINIMALES à remplir par les LL.'. pour la pratique du R.'.F.'.T.'.
après accomplissement des obligations imposées par les obédiences

_____
_____
_____

- Pratiquer un Rite reconnu comme R.F.T., dont la base est le Régulateur du Maçon.
- Entrée et Sortie en **cortège**, à chaque tenue.
- Allumage des Feux.
- Chaîne d'union à chaque tenue.
- Initiation et augmentation de salaire **avec un seul candidat** à la fois, les LL.'. organisant elles-mêmes leurs cérémonies; **pas de cérémonies collectives,** ceci étant totalement exclus.
- Vénéralat d'un an, éventuellement renouvelable deux fois avec un intervalle de 3 années entre chaque charge.
- Cérémonie secrète d'installation du T.'.V.'.
- Décisions pour les Initiations et les Augmentation de salaire prises par les seuls MM.'. présents en Chambre du Milieu, et à **l'unanimité**, ce qui est une règle intangible.
- **Livre de la Loi Sacrée** sur le plateau du T.'.V.'.
- Acclamation **V.'.V.'.S.V.'.**
- Tenue sombre pour les FF.'., la cravate noire étant obligatoire, gants blancs, tablier.
- Célébration des deux Saint-Jean par un banquet rituellique.

* En chambre humide et selon les possibilités matérielles Santé d'obligation et tour de table sur la vie personnelle et maçonnique de chacun des FF.'. présents.

IL EST SOUHAITABLE D'ORGANISER CHAQUE ANNEE UN BANQUET FAMILIAL PROCHE DE LA SAINT-JEAN D'ETE

Traditions du Rite Français

Bulletin de la S∴C∴R∴F∴T∴

105 av du Maréchal Joffre
93150-Blancmesnil

Directeur de la publication : Serge Asfaux

Directeur délégué : Hervé Chiflet

Comité de rédaction :

Jean-Baptiste de L'ESTOILE
Michel LAMBIN
Marcel THOMAS
Paul TOLOTON
Raymond VEISSEYRE
Paul VINCENT
Jean WIDMAIER

Secrétaire de la rédaction :

Claude LAMBERT †

E.mail : saxfox@club-internet.fr